

3/27/2010

Besoins et forces de l'enfant et de l'adolescent (CANS[©])

PROJET DE SERVICES AXÉS SUR LA COLLABORATION D'OTTAWA

VERSION : PROCESSUS DU PLAN DE SOINS INTÉGRÉ

OUTIL DE SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MANUEL
CANS



Octobre 2014

Un grand nombre de personnes ont participé à l'élaboration du CANS-SM. Parallèlement aux versions du CANS dédiées aux troubles du développement, à la justice pour les jeunes, et au bien-être de l'enfance, cet outil de synthèse des informations a pour objectif d'appuyer la planification des soins dans chaque cas particulier, ainsi que la planification et l'évaluation de la prestation des services. Le CANS-SM est un outil d'usage libre destiné aux organismes de prestation de services dans le domaine de la santé mentale des jeunes enfants, des adolescents et de leurs proches. Les droits d'auteur sont détenus par la Praed Foundation, qui en garantit l'usage libre. Pour toute utilisation particulière de ce manuel, veuillez contacter la Praed Foundation. Pour de plus amples renseignements concernant l'outil d'évaluation **CANS**, communiquez avec :

John S. Lyons, Ph.D.

Université d'Ottawa

Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario

401, rue Smyth - R1118

Ottawa (Ontario)

ilyons@uottawa.ca

Lise Bisnaire, Ph.D, Martine Roberge, Ph.D.

Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario

bisnaire@cheo.on.ca

mroberge@cheo.on.ca

Ellen Waxman, Ph.D.

Roberts Smart Centre

1199, rue Carling

Ottawa (Ontario)

ewaxman@robertssmartcentre.org

Praed Foundation

550 N. Kingsbury Street, Suite 101

Chicago, IL 60654

praedfoundation@yahoo.com

www.praedfoundation.org

INTRODUCTION

Le **CANS** est un outil de synthèse d'information polyvalent, conçu pour mener à un produit final, suite au processus d'évaluation. L'objectif du **CANS** est de représenter avec justesse la vision commune dans les soins de l'enfant – de l'enfant et de ses proches. À ce titre, la consignation des informations dans le **CANS** vise à permettre de communiquer efficacement cette vision commune aux personnes concernées, à tous les niveaux du système. Du fait que son objectif premier est la communication d'informations, le **CANS** repose sur la théorie de la communication plutôt que sur les théories psychométriques qui ont influencé l'élaboration de la plupart des instruments de mesure. Pour comprendre comment est conçu cet outil de diagnostic, il est important de savoir que six des principes fondamentaux d'une mesure communimétrique s'appliquent dans le cas du **CANS**.

Les six principes fondamentaux du CANS sont les suivants :

1. Les questions documentées ont été sélectionnées parce qu'elles sont toutes pertinentes à la planification des services/traitements. Chaque question qui est posée a été retenue parce que sa réponse pourrait influencer les décisions en termes de planification.
2. Chaque question est accompagnée d'une échelle d'évaluation à 4 niveaux. Ces niveaux sont conçus pour se traduire immédiatement en niveaux d'intervention. Des niveaux d'intervention différents ont été prévus pour les besoins et pour les forces. Ces divers niveaux d'intervention sont décrits ci-dessous.
3. L'évaluation devrait représenter l'enfant/adolescent, et non l'enfant/adolescent dans le cadre de services. Si une intervention masque un besoin, mais qu'elle doit toutefois être poursuivie, ce facteur devra être pris en considération dans l'évaluation, qui devra faire état d'un besoin requérant une intervention (c'est-à-dire d'un besoin de niveau 2 ou 3).
4. Avant de déterminer les niveaux d'intervention, il est important de prendre en considération les facteurs culturels et le stade de développement de l'enfant/adolescent. Être sensible aux influences culturelles, c'est entre autres envisager dans quelle mesure des facteurs culturels pourraient influencer l'expression des besoins et des forces. Dans les évaluations, il faut par ailleurs tenir compte, selon la question, du stade de développement et/ou de l'âge de l'enfant. Autrement dit, le contrôle de la colère n'est pas une considération pertinente dans le cas d'un très jeune enfant, mais ce problème est tout à fait pertinent dans le cas d'un enfant plus âgé ou d'un adolescent, quel que soit son stade de développement.
5. En règle générale, les évaluations ne visent aucunement à identifier des relations de cause à effet. En d'autres termes, le CANS est un outil purement descriptif et non étiologique. Le but du CANS est de décrire, et non d'expliquer. Il n'y a qu'un seul élément – Adaptation aux traumatismes – qui comporte le moindre jugement de cause à effet.
6. Les évaluations doivent être effectuées dans un délai de 30 jours, pour qu'elles soient parfaitement à jour et reflètent le plus fidèlement possible la situation de l'enfant ou de l'adolescent à un moment donné. Toutefois, les niveaux d'intervention peuvent être utilisés pour passer outre au délai de 30 jours.

Niveaux d'intervention pour les questions se rapportant aux BESOINS :

0 - Aucun signe de besoin – Cette cote d'évaluation indique que rien ne permet de croire qu'il y a un besoin particulier : si l'on se base sur les informations actuelles, il n'y a aucune raison de penser que ceci constitue un besoin. Prenons un exemple : « Sylvain fume-t-il de la marihuana? ». Il dit que non, sa mère dit que non, personne n'a exprimé la moindre inquiétude à cet égard. Cela signifie-t-il que Sylvain ne fume pas de marihuana? **NON**, mais nous n'avons aucune raison de penser qu'il en fume et nous ne recommanderions donc certainement pas qu'il suive un programme de traitement pour des troubles liés à l'abus de substances.

1 - Attente sous surveillance/Prévention – Cette cote indique qu'il faut rester attentif à cette question, ou qu'il faut envisager de mettre en place des mesures préventives pour s'assurer que la situation ne s'aggravera pas (cas d'un enfant/adolescent ayant eu, par le passé, une tendance suicidaire, par exemple). Nous savons que le comportement dans le passé fournit le meilleur indice du comportement possible dans l'avenir; nous savons aussi qu'un comportement passé est susceptible de réapparaître dans une situation de stress, raison pour laquelle il est important d'y rester attentif, à titre préventif.

2 - Mesures requises – Cette cote appelle la mise en place de mesures pour répondre au besoin mis en évidence. Le besoin décelé est problématique au point qu'il perturbe fortement la vie de l'enfant/adolescent ou de sa famille.

3 - Mesures immédiates/intervention intensive requises – Cette cote indique qu'il est nécessaire de prendre des mesures immédiates ou de commencer une intervention intensive pour répondre à un besoin. Cette cote s'applique dans le cas où les niveaux de besoins représentent un danger pour l'enfant/adolescent ou entravent profondément son fonctionnement. On attribuerait cette cote à un enfant/adolescent qui ne va pas du tout à l'école ou à un adolescent profondément suicidaire, par exemple.

Niveaux d'intervention pour les questions se rapportant aux FORCES :

0 - Forces centrales. Cette cote indique un domaine où l'enfant/adolescent possède des forces qui peuvent servir de clé de voûte dans une intervention axée sur les forces. En d'autres termes, l'intervention axée sur les forces peut s'articuler autour des forces que manifeste l'enfant/adolescent dans ce domaine.

1 - Forces utiles. Cette cote indique un domaine où l'enfant/adolescent possède des forces qui peuvent être utilisées dans le cadre d'une intervention axée sur les forces, mais qui ne peuvent pas toutefois servir de pièce maîtresse dans l'intervention.

2 - Forces identifiées. Cette cote indique un domaine où des forces ont été décelées, mais qui nécessiteront des efforts considérables avant qu'elles soient suffisamment développées pour pouvoir servir dans une intervention axée sur les forces.

3 - Aucune force décelée. Cette cote indique un domaine sur lequel il faudra travailler pour pouvoir mettre en évidence des forces éventuelles susceptibles d'être utilisées dans le cadre d'une intervention axée sur le développement des forces.

CONSEILS POUR PARVENIR À UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC LES FAMILLES QUAND VOUS VOUS SERVIREZ DU CANS

Mary Beth Rautkis, Ph.D.

D'une manière ou d'une autre, une communication se fait toujours – même lorsqu'on ne parle pas, on communique, par la position du corps, par la gestuelle, par le contact visuel, etc. Le **CANS** est, fondamentalement et avant toutes choses, un outil de communication. Par conséquent, la manière dont vous communiquerez en vous servant du **CANS** revête une importance aussi grande que le contenu du manuel. **Ne perdez jamais de vue le fait qu'il ne s'agit pas de remplir un « formulaire », mais de rapporter consciencieusement une histoire que l'on a écoutée attentivement.**

Cette section du manuel se rapporte à la communication – elle s'applique au **CANS**, mais elle peut aussi servir de modèle dans n'importe quelle situation où une personne doit recueillir ou fournir des informations.

Mettez votre interlocuteur à l'aise

C'est une réalité incontournable que, pour pouvoir partager des informations et des expériences, une personne doit pouvoir se sentir à l'aise. Or, il y a plusieurs façons de promouvoir un climat de confiance chez un interlocuteur.

Contact visuel

Différentes cultures et sous-cultures ont des normes différentes en ce qui concerne le contact visuel approprié. Ces normes varient aussi d'un individu à un autre au sein de la même culture. Soyez sensible au type de contact visuel qui permet à votre interlocuteur de se sentir à l'aise. Maintenir un contact visuel, cela ne signifie pas ne plus quitter la personne des yeux : cela signifie alterner entre la lecture du texte et le contact visuel avec votre interlocuteur d'une manière qui vous permet – à tous les deux – de vous sentir à l'aise. Quand quelqu'un se sent mal à l'aise du fait d'un contact visuel trop soutenu, il est facile de s'en rendre compte : la personne évite votre regard, elle a les yeux fixés ailleurs quand vous lui parlez, ou encore elle se met de côté pour ne pas avoir à vous regarder dans les yeux. Le cas échéant, il est important de le respecter, et de concentrer votre regard davantage sur le texte ou autre. Si vous sentez cependant que votre interlocuteur apprécie le contact visuel, disposez les chaises ou la table de manière à ce que vous puissiez facilement alterner entre la lecture du texte et des échanges visuels avec votre interlocuteur.

Espace personnel

De même, les notions d'espace personnel approprié varient grandement d'une personne à une autre. Vous saurez tout de suite à quelle distance vous tenir de votre interlocuteur. Si vous envahissez son espace personnel, il vous le fera savoir,

verbalement ou d'une autre manière. Encore une fois, il est important de respecter ces limites.

Environnement physique

Parfois, vous n'avez guère de choix en ce qui concerne l'environnement physique, mais votre interlocuteur et vous devriez, tous deux, vous y sentir à l'aise pour parler. Si l'environnement physique n'est pas idéal, essayez de découvrir ce que vous pourriez faire pour que votre interlocuteur s'y sente plus à l'aise. Par exemple, dans un espace très réduit, vous pourriez lui demander : « Est-ce que vous êtes bien installé, comme ça ? ».

Conscience de soi

Si vous ne vous sentez, vous-même, pas à l'aise, il y a de fortes chances que vous le communiquerez involontairement à votre interlocuteur : vous aurez l'air agité, ou bien vous donnerez des signes d'impatience, ou encore vous éviterez le contact visuel. Or, votre interlocuteur ne peut se sentir à l'aise que si vous êtes vous-même détendu. Si vous vous sentez mal à l'aise, prenez un moment pour vous demander pourquoi il en est ainsi. Est-ce l'information que vous êtes en train de recueillir qui vous met mal à l'aise ? Ou bien est-ce l'espace physique ? Réfléchissez aux causes de votre tension, et à ce que vous pourriez faire pour que la situation vous soit moins pénible.

Expliquez à votre interlocuteur en quoi consistera votre entretien

La plupart des gens aiment avoir une idée générale de ce à quoi ils devraient s'attendre au cours de votre entretien, et ils aiment qu'on leur explique pourquoi vous allez travailler ensemble – et en vue de quel résultat. Par conséquent, un bref résumé comme celui qui suit est une excellente façon d'amorcer un entretien :

« Nous avons passé un petit moment ensemble à parler de (nom de l'enfant), et maintenant, ensemble, j'aimerais que l'on organise toutes ces informations, parce que cela nous permettra de déterminer quel programme de soins saura le mieux répondre à ses besoins et à ceux de votre famille, tout en tirant parti des points forts de (nom de l'enfant). Pour consigner toutes les informations, nous allons nous servir d'un inventaire qui s'appelle Besoins et forces de l'enfant et de l'adolescent (on l'appelle aussi le CANS). Vous l'avez d'ailleurs peut-être déjà feuilleté : il est inclus dans le guide à l'intention des familles. Cet inventaire nous aide à déterminer les domaines où votre enfant n'a pas de besoins particuliers, mais aussi, ce que nous devrions surveiller, ce sur quoi il faudrait travailler, et si c'est le bon moment de commencer à y travailler. Cet inventaire nous aide aussi à découvrir si votre enfant a des forces particulières dont on pourrait se servir ou que l'on pourrait développer encore davantage. Le tout devrait nous prendre environ 45 minutes. Est-ce que vous voulez que j'inscrive les réponses ou bien est-ce que vous aimeriez le faire vous-même ? ».

Dans certains cas, le moment de passer au **CANS** arrive « tout naturellement », c'est-à-dire qu'à un moment donné dans la conversation, l'occasion idéale se présente de poursuivre avec le **CANS**. Si cela vous arrive, tant mieux, et parfois, l'échange d'information est très fructueux dans ces cas imprévus. Ceci dit, quelles que soient les circonstances, avant de sortir votre **CANS** et votre crayon, ne manquez jamais de demander l'accord du parent ou de faire une petite entrée en matière du genre :

« Vous savez, tous ces renseignements que vous m'avez donnés sont vraiment utiles, et je pense qu'il serait bon qu'on commence à les organiser par écrit. Pour cela, nous nous servons d'un inventaire. On l'appelle le **CANS**... ».

Ordre des éléments au sein du CANS

Le **CANS** est organisé en plusieurs sections et vous pouvez commencer par n'importe laquelle de ces sections : Fonctionnement dans la vie quotidienne, ou Santé mentale, Risques, Forces de l'enfant/adolescent, ou encore, Besoins et forces des parents/responsables. C'est à vous de juger. Par quelle section pensez-vous que le parent aimerait commencer ? Parfois, les gens ont besoin de parler de leurs besoins avant de pouvoir reconnaître leurs forces. Dans d'autres cas, après avoir parlé de leurs forces, ils réussissent mieux à expliquer leurs besoins. Fiez-vous à votre jugement, et quand vous avez un doute, n'hésitez pas à poser la question au parent : « On peut commencer par parler des besoins que vous et votre enfant ressentez, ou bien, si vous préférez, on pourrait commencer par parler de ce qui marche bien et des réalisations que vous aimeriez encourager chez votre enfant. Est-ce que vous avez une préférence ? ».

Il est important aussi que vous connaissiez bien le **CANS**. En effet, si vous passez trop de temps à feuilleter ses pages à la recherche de ci ou ça, ou si vous le lisez mot à mot, les yeux cloués sur le texte, votre interlocuteur risque d'avoir l'impression d'être en entrevue plutôt que de participer à un échange. Familiarisez-vous avec les divers éléments du **CANS**, car il n'y a que dans une conversation, dans un véritable échange, que vous pourrez recueillir des informations valables.

Il arrive que les gens « sortent » du sujet. Or, un des grands avantages du **CANS**, c'est qu'il vous permet de les « suivre ». Donc, s'ils étaient, par exemple, en train de vous parler du contrôle de la colère, et qu'ils passent tout d'un coup à : « Mais vous savez, il ne se met en colère que dans le cours de Madame S. », vous pouvez alors leur poser des questions sur la colère situationnelle. Pour pouvoir suivre ainsi votre interlocuteur dans ces cas où il change de sujet – sans être obligé de feuilleter tout le **CANS** à chaque fois – il est important que vous ayez une idée approximative de la page où se trouvent les divers éléments.

Tirez son plein potentiel du CANS

Pour encourager la participation et la pleine compréhension des proches, encouragez-les à consulter le **CANS** avant la rencontre où vous y consignerez toutes les informations. (Une copie du **CANS** sera incluse dans le guide à l'intention des familles.) C'est vous qui déciderez du moment opportun pour consigner toutes les informations dans le **CANS**, en fonction de vos échanges avec chaque famille. Il faut savoir cependant que les proches ont davantage l'impression d'être des partenaires à part entière quand on leur donne l'occasion de se préparer pour un entretien ou pour une démarche de ce genre.

La section « Commentaires » qui suit chaque question peut être très utile pour clarifier certaines des informations que vous aurez recueillies. Elle permet d'inclure des détails que les proches aiment ajouter dans certains cas. Elle permet aussi de consigner tout point de vue différent dans un domaine particulier.

Une copie des réponses consignées dans le **CANS** devrait être remise à chaque famille. Encouragez les proches à vous contacter s'ils désirent apporter des changements à leurs réponses dans un domaine sur lequel ils aimeraient insister davantage ou, au contraire, moins fortement.

Quand vous vous servirez du CANS, soyez pleinement à l'écoute

Quand vous vous servirez du **CANS**, l'aptitude qui vous sera la plus précieuse, c'est votre habileté d'écoute. L'habileté d'écoute varie grandement d'une personne à une autre. Or, plus votre habileté d'écoute sera développée, plus les informations que vous recueillerez seront riches. Voici quelques recommandations à garder à l'esprit pour être pleinement à l'écoute et recueillir les informations les plus justes et les plus complètes :

Employez des incitations non-verbales ou des incitations verbales discrètes

Faites un petit signe de tête ou un sourire, à l'occasion, ou dites simplement « oui » ou bien « et ensuite... », pour encourager discrètement votre interlocuteur à poursuivre.

Ne portez pas de jugement et évitez de donner des conseils personnels

Il vous arrivera peut-être de penser « si j'étais à la place de ce parent, je ... » ou encore « il m'est arrivé exactement la même chose, et moi, j'ai ... ». Mais chaque cas est particulier. Évitez par conséquent de porter le moindre jugement ou de donner le moindre conseil à votre interlocuteur.

Faites preuve de compréhension

Se montrer compréhensif à l'égard de quelqu'un, c'est se montrer chaleureux et solidaire de cette personne. Cela signifie comprendre ce que vit et ressent cette personne de son point de vue particulier. Dans vos entretiens avec les parents, témoignez-leur toute votre compréhension par des petits gestes de la tête, ou des

sourires, ou en maintenant le contact visuel. Vous pouvez également leur exprimer votre compréhension en reprenant certaines de leurs déclarations pour reconnaître avec eux que telle ou telle situation est difficile ou, au contraire, pour vous enthousiasmer avec eux de telle ou telle réalisation de leur enfant. Une autre manière de témoigner votre compréhension à un parent, c'est de faire un résumé fidèle de leur témoignage. Toutes ces marques d'écoute attentive démontreront à votre interlocuteur combien vous êtes compréhensif à son égard.

Ne vous laissez pas déconcerter par les moments de silence

Les gens ont parfois besoin d'un petit moment pour organiser leur pensée, et pour trouver les mots justes pour traduire leur pensée. S'il y a soudain un silence, c'est peut-être justement parce que le parent cherche comment répondre à une question. Ceci dit, si vous pensez qu'un moment de silence pourrait provenir d'une difficulté de compréhension d'une question, vous pouvez toujours demander au parent ce qu'il en est : « Est-ce que ma question était parfaitement claire ou bien est-ce ça vous aiderait si je la reformulais autrement ? ».

Paraphraser et clarifiez – évitez d'interpréter

Interpréter, c'est aller au-delà de l'information disponible pour en déduire quelque chose concernant, par exemple, les motivations inconscientes ou la personnalité de quelqu'un. L'objectif du **CANS** n'est pas d'établir des causes. Son objectif, c'est de répertorier ce dont il faut s'occuper. Donc, plutôt que de vous arrêter sur les causes, utilisez la technique de la paraphrase et de la clarification. Faire une paraphrase, c'est reformuler un message très clairement en employant d'autres mots. Une paraphrase peut vous permettre (1) de vous assurer que vous avez bien compris une réponse, (2) de clarifier une réponse, pour votre interlocuteur et pour vous-même et (3) de témoigner toute votre compréhension pour votre interlocuteur. Si, en réponse aux questions concernant la santé, par exemple, un parent vous donne une longue description, vous pouvez paraphraser sa description en la récapitulant en d'autres mots : « Donc, si j'ai bien compris, est-ce que c'est bien cela ? Et, est-ce qu'il s'agit de quelque chose que l'on devrait surveiller, à votre avis, ou bien pensez-vous que l'on devrait intervenir ? ».

Réorientez votre interlocuteur vers ses propres sentiments et observations

Souvent, les gens rapportent les observations d'autrui, telles que : « Oh, ma mère trouve ce comportement vraiment désagréable ». Dans ces cas-là, il est important de réorienter votre interlocuteur vers ses propres observations : « Votre mère trouve ce comportement vraiment désagréable; mais, et vous, qu'en pensez-vous ? ». Le **CANS** permet de recenser toutes les observations, mais quand vous recueillerez les informations pour le **CANS**, le point de vue le plus important et celui sur lequel vous devez vous concentrer, c'est celui des parents ou responsables. Une fois que vous aurez recueilli le point de vue du parent ou responsable, vous pourrez ensuite consigner les

autres points de vue. Les points de vue d'autrui peuvent également être inclus dans la section réservée aux commentaires.

Soyez sensible à votre interlocuteur

Les gens seront amenés à discuter de choses dont il est difficile de parler : soyez-y sensible. Témoignez-leur votre compréhension avec des petites phrases de réconfort du genre : « Je comprends parfaitement que ça doit être très difficile pour vous quand..... ».

Comment conclure

Quand vous aurez fini de consigner les informations dans le **CANS**, nous recommandons de soumettre deux questions ouvertes au parent ou responsable. Dans la première, on invite les parents à partager toute autre expérience qui pourrait être pertinente, à leur avis, dans le cadre de la planification du traitement de leur enfant, et dans la seconde, on leur demande s'ils aimeraient ajouter quoi que ce soit. C'est également un bon moment pour demander aux parents s'ils aimeraient vous faire part d'autres sentiments ou d'autres réflexions qui leur semblent importantes.

Prenez bien le temps de résumer les forces et les besoins particuliers que vous aurez cernés avec les familles. Aidez-les ainsi à parvenir à une idée globale des forces et des besoins de leur enfant et de leur famille. Après avoir résumé leur situation générale, donnez-leur aussi la possibilité de changer certaines de leurs évaluations, s'ils le jugent pertinent.

Prenez également quelques minutes pour leur expliquer les étapes suivantes. Une fois que vous aurez synthétisé et organisé toutes les informations, vous pourrez passer à l'étape suivante : la planification des soins. Vous pouvez passer à cette étape suivante avec une phrase du genre : « Bon, et bien, maintenant que l'on a une bien meilleure idée des besoins et des points forts de (nom de l'enfant), l'étape suivante, c'est de faire un remue-méninges, où on va prendre toutes ces informations que l'on vient d'organiser ensemble et, à partir de ces informations, on va établir un plan pour ses soins. Alors, allons-y ! ».

DÉFINITIONS DES COTES POUR CHAQUE ÉLÉMENT

FONCTIONS EXÉCUTIVES

1. HABILITÉS DÉCISIONNELLES

Cet élément fait état de l'habileté de l'enfant/adolescent à comprendre et à anticiper les conséquences d'une décision donnée : à planifier, à mettre en œuvre et à contrôler le déroulement d'une action; de même qu'à évaluer et à contrôler son comportement en fonction d'un résultat attendu, d'une manière appropriée pour son stade de développement.

- 0** **Aucun signe de problème, chez l'enfant/adolescent, dans le domaine des habiletés décisionnelles.**

- 1** **L'enfant/adolescent éprouve parfois des difficultés, ou il a de légères difficultés, à raisonner adéquatement devant certains problèmes ou certaines situations, mais ses habiletés décisionnelles n'affectent pas son fonctionnement.**

- 2** **L'enfant/adolescent a des difficultés dans le domaine des habiletés décisionnelles et des difficultés de jugement. Ses difficultés de raisonnement entravent son fonctionnement.**

- 3** **L'enfant/adolescent a de sérieuses difficultés dans le domaine des habiletés décisionnelles et de sérieuses difficultés de jugement. Ses prises de décision fâcheuses l'exposent à des risques.**

2. CAPACITÉ D'ATTENTION

Les problèmes d'attention et de concentration à la tâche devraient être évalués ici.

- 0** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent capable de soutenir son attention et une concentration à la tâche de manière convenable pour son âge et son stade de développement.**

- 1** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de légers problèmes d'attention. L'enfant/adolescent éprouve peut-être parfois des difficultés à rester concentré sur une tâche pour une période de temps acceptable pour son âge.**

- 2** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de problèmes d'attention modérés. L'enfant/adolescent a souvent de la difficulté à rester concentré sur une tâche pour une période de temps appropriée pour son âge.**

- 3** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de problèmes d'attention majeurs. L'enfant/adolescent est incapable de rester concentré sur une tâche pour une période de temps appropriée pour son âge.**

HABILETÉS DE RÉGULATION ÉMOTIONNELLE

3. CONTRÔLE DE SOI

Cet élément fait état de l'habileté de l'enfant/adolescent à réguler ses émotions et son comportement d'une manière convenable pour son stade de développement.

- 0** L'enfant/adolescent est capable de contrôler ses émotions et son comportement d'une manière convenable pour son âge et son stade de développement.
- 1** L'enfant/adolescent est généralement capable de contrôler ses émotions et son comportement. L'enfant/adolescent a parfois besoin d'aide dans ce domaine.
- 2** L'enfant/adolescent a des difficultés modérées à contrôler ses émotions et son comportement. L'enfant/adolescent a des difficultés à se contrôler quand il est contrarié, mais il y parvient parfois avec de l'aide.
- 3** L'enfant/adolescent a de sérieuses difficultés à contrôler ses émotions et son comportement. Lui apporter de l'aide n'a aucun effet sur cet enfant/adolescent dans ce domaine.

4. SAUTES D'HUMEUR

Ces problèmes incluent les changements d'humeur qui ne sont pas liés à des événements et qui entraînent une incapacité à se consacrer pleinement à un apprentissage.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui n'a pas de difficultés à contrôler son humeur. Ses émotions sont appropriées selon la situation et appropriées pour son stade de développement.

- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de légères difficultés à contrôler son humeur. Il est possible que l'enfant/adolescent éprouve parfois des difficultés à tolérer les émotions intenses. En présence de ce type de situation, il est possible que les réponses de l'enfant/adolescent deviennent discrètement de plus en plus restreintes.

- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a des difficultés modérées à contrôler son humeur. Cet enfant/adolescent a de la difficulté à tolérer les émotions intenses. Il est possible que cet enfant/adolescent ait des sautes d'humeur dans ses réactions émotionnelles (passant rapidement de la tristesse à l'irritabilité à l'anxiété, par ex.) et qu'il ait tendance à perdre le contrôle de ses émotions par moments (passant tout d'un coup d'une humeur calme à de la colère, ou à de la tristesse, par ex.). Ces sautes d'humeur ont des conséquences négatives sur la performance de l'enfant/adolescent en salle de classe.

- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de sérieux problèmes de contrôle de son humeur. Il est possible que l'enfant/adolescent change d'humeur rapidement, et qu'il soit incapable de contrôler ses réactions émotionnelles (qu'il ait l'impression qu'il n'est pas maître de ses émotions ou qu'il se referme sur lui-même). Du fait de ses sautes d'humeur, l'enfant/adolescent risque de ne pas réussir à terminer son programme scolaire.

5. CONTRÔLE DE LA COLÈRE

Cet élément reflète la capacité de l'enfant/adolescent à être conscient de sa colère et à la maîtriser.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est conscient de sa colère, le cas échéant, et qui sait la maîtriser.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de légers problèmes à maîtriser sa colère. Il lui arrive peut-être parfois de faire preuve d'agressivité verbale quand il se sent frustré.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a des difficultés modérées à contrôler sa colère. Son caractère lui a causé de sérieux ennuis avec ses camarades, avec sa famille, ou à l'école. Cette cote inclut les cas où l'enfant/adolescent a occasionnellement fait preuve d'agressivité physique.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de graves problèmes de contrôle de la colère. Il est probable que son caractère est fréquemment la cause de disputes, souvent physiques. Il est probable aussi que les autres ont peur de lui.

6. RÉACTIONS EXCESSIVES

Cet élément reflète les réactions excessives de l'enfant/adolescent dans divers cas (à des personnes, à des lieux, à des bruits, etc.) ou une excitation excessive constante. Il est possible, par exemple, que l'enfant/adolescent semble excessivement vigilant. Dans cette évaluation, il est important de tenir compte de l'âge et du niveau de développement de l'enfant/adolescent.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne fait pas preuve de réactions excessives.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a parfois des réactions excessives. Il est possible que l'enfant/adolescent démontre une hypersensibilité ou qu'il se contrarie facilement dans une situation ou un domaine particulier. Ces légères difficultés n'ont pas de conséquences négatives sur sa performance scolaire.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a des problèmes modérés de réactions excessives. Il est possible que l'enfant paraisse constamment sur ses gardes, et qu'il semble incapable de se détendre. Il est possible que l'enfant/adolescent fasse parfois des interprétations erronées dans des situations de la vie de tous les jours, et qu'il lui arrive de se disputer avec les gens. Ces difficultés de comportement ont des conséquences sur sa performance scolaire.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de sérieux problèmes de réactions excessives. Il est facilement contrarié ou irrité dans certaines situations ou avec certaines personnes, il a tendance à mal interpréter et à frapper son entourage. Du fait de ces sérieux problèmes de comportement, l'enfant/adolescent risque d'échouer à l'école.

HABILETÉS SOCIALES

7. FONCTIONNEMENT SOCIAL

Cet élément décrit les rapports de l'enfant/adolescent avec son entourage. Les signes de problèmes dans ce domaine incluent les difficultés dans les rapports avec les adultes, ou avec les camarades, ou dans les situations de la vie de tous les jours; des difficultés à jouer avec d'autres au sein d'un groupe, à comprendre les autres, ou à avoir des échanges valables avec autrui; un manque de conscience des autres et un manque d'intérêt pour les autres; des désaccords fréquents avec des camarades ou des adultes; un trop grand retrait sur soi-même; un manque d'enthousiasme ou d'échanges soutenus avec les autres, et l'agressivité.

- 0** **Aucun signe de problème dans le domaine des habiletés sociales.**
- 1** **L'enfant/adolescent éprouve de légères difficultés dans ses rapports avec autrui.**
- 2** **L'enfant/adolescent éprouve des difficultés modérées dans ses rapports avec autrui.**
- 3** **L'enfant/adolescent éprouve de sérieux problèmes dans ses relations avec autrui, qui témoignent d'une incapacité à entretenir des contacts harmonieux.**

8. ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS

Cet élément décrit la manière dont l'enfant/adolescent crée et entretient des relations avec autrui. Les signes de problème dans ce domaine incluent les difficultés à engager une conversation, à se joindre à un groupe, à forger des liens d'amitié avec d'autres personnes, etc.

- 0** **L'enfant/adolescent se crée des relations sans problème.**
- 1** **L'enfant/adolescent a quelques difficultés à se créer des relations.**
- 2** **L'enfant/adolescent éprouve des difficultés modérées à se créer des relations.**
- 3** **L'enfant/adolescent n'a pas les aptitudes de base pour pouvoir se créer des relations.**

9. EMPATHIE

Cet élément évalue la capacité de l'enfant/adolescent à faire preuve de compréhension à l'égard des autres. Les signes de problème dans ce domaine incluent les difficultés à comprendre l'avis ou le point de vue d'une autre personne, à comprendre quelle influence son comportement peut avoir sur autrui, à comprendre quelle image on projette sur son entourage, etc.

- 0** L'enfant/adolescent fait preuve de compréhension appropriée à l'égard des autres enfants et des adultes.
- 1** L'enfant/adolescent a de légères difficultés à faire preuve de compréhension à l'égard des autres enfants et des adultes.
- 2** L'enfant/adolescent a des difficultés modérées à faire preuve de compréhension à l'égard des autres enfants et des adultes.
- 3** L'enfant/adolescent ne fait preuve d'aucune compréhension à l'égard des autres enfants ou des adultes.

10. PERCEPTION SOCIALE

Cet élément fait état de la capacité de l'enfant/adolescent à interpréter correctement les indices de la vie sociale. Les signes de problème dans ce domaine incluent les difficultés à repérer ou à comprendre les indices ou les nuances de la vie sociale. Il est possible que l'enfant interprète mal ou qu'il s'obstine dans une interprétation, et qu'il fasse preuve de déformations cognitives ou d'idées préconçues (« Personne ne m'aime », « C'est pas juste »...).

- 0** Aucun signe d'interprétation erronée des indices de la vie sociale ou de déformations cognitives.
- 1** L'enfant/adolescent a quelques difficultés à interpréter les indices de la vie sociale et il fait preuve de certaines déformations cognitives.
- 2** L'enfant/adolescent éprouve des difficultés modérées à interpréter les indices de la vie sociale et il fait preuve de nombreuses déformations cognitives.
- 3** L'enfant/adolescent est incapable d'interpréter les indices de la vie sociale et il fait preuve de déformations cognitives majeures.

ACCULTURATION

11. LANGAGE

Cet élément inclut l'expression orale et la langue des signes.

- 0** Il n'y a aucune barrière linguistique, étant donné que l'enfant/adolescent et sa famille parlent couramment français/anglais.
- 1** L'enfant/adolescent et sa famille parlent un peu français/anglais, mais il pourrait y avoir des problèmes de communication, du fait de leur compréhension limitée du vocabulaire ou des nuances de la langue.
- 2** Ni l'enfant/adolescent ni ses proches ne parlent français/anglais. Il faudra faire appel à un traducteur/interprète ou à une personne parlant la langue de l'enfant/adolescent pour que le traitement soit efficace; il y a cependant une personne qualifiée pour remplir ce rôle parmi ses soutiens naturels.
- 3** Ni l'enfant/adolescent ni ses proches ne parlent français/anglais. Il faudra faire appel à un traducteur/interprète ou à une personne parlant la langue de l'enfant/adolescent pour que le traitement soit efficace; il n'y a aucune personne qualifiée pour remplir ce rôle parmi ses soutiens naturels.

12. IDENTITÉ

L'identité culturelle fait référence au sentiment d'appartenance à un groupe culturel particulier. Ce groupe culturel peut se distinguer par sa race, sa religion, ses origines ethniques, sa situation géographique ou son mode de vie, par exemple.

- 0** L'enfant/adolescent a une identité culturelle bien définie et stable, et il a des rapports avec d'autres membres de sa communauté culturelle.
- 1** L'enfant/adolescent témoigne de légère confusion ou il a de légères inquiétudes concernant son identité culturelle.
- 2** L'enfant/adolescent est plongé dans une profonde confusion en ce qui concerne son identité culturelle. Il est possible que l'enfant ait une identité culturelle, mais qu'il n'ait pas d'échanges avec d'autres membres de sa communauté culturelle.
- 3** L'enfant/adolescent n'a pas d'identité culturelle, ou bien il éprouve de sérieux problèmes du fait de conflits concernant son identité culturelle.

13. RITES CULTURELS

Les rites culturels sont les activités et les traditions particulières à une culture, comme la célébration de fêtes telles que Kwanzaa ou El Cinco de Mayo. Dans certains cas, les rites incluent des activités quotidiennes spécifiques à une culture (comme de prier en direction de La Mecque à des moments précis de la journée, ou un régime particulier, ou l'accès aux médias).

- 0** L'enfant/adolescent et sa famille ont régulièrement la possibilité de pratiquer les rites conformes à leur identité culturelle.
- 1** L'enfant/adolescent et sa famille ont généralement la possibilité de pratiquer les rites conformes à leur identité culturelle; cependant, il arrive que des obstacles les en empêchent.
- 2** L'enfant/adolescent et sa famille doivent surmonter de nombreux obstacles pour parvenir à pratiquer les rites conformes à leur identité culturelle; il leur est même parfois impossible de pratiquer les rites conformes à leur identité culturelle.
- 3** L'enfant/adolescent et sa famille n'ont pas la possibilité de pratiquer les rites conformes à leur identité culturelle.

14. PRESSION CULTURELLE RESENTIE PAR LA FAMILLE

La notion de pression culturelle se rapporte aux expériences et aux sentiments d'angoisse ou de détresse provenant d'une discordance (réelle ou ressentie) entre l'identité culturelle d'une personne et la culture prédominante dans son environnement.

- 0** Aucun signe de discordance entre l'identité culturelle de la personne responsable de l'enfant/adolescent et son cadre de vie actuel.
- 1** Légères tensions ou tensions occasionnelles du fait de conflits entre l'identité culturelle de la personne responsable et son cadre de vie actuel.
- 2** La personne responsable est soumise à une pression culturelle qui perturbe son fonctionnement dans un domaine au moins. La personne responsable a besoin d'apprendre à gérer la pression culturelle.
- 3** La personne responsable est soumise à une pression culturelle intense, qui affecte son fonctionnement dans tous les domaines, à l'heure actuelle. La personne responsable a besoin d'un plan immédiatement, pour pouvoir gérer la pression culturelle.

BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

15. PSYCHOSE

Cet élément fait état des symptômes de troubles psychiatriques d'origine neurologique. Les symptômes fréquemment associés à ces troubles incluent : psychose, hallucinations, illusions sensorielles, processus mentaux inhabituels, langage étrange, et comportement bizarre/particulier.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent ne présentant aucun signe de troubles de la pensée. Ses processus mentaux et leur contenu sont dans la norme.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des signes de légers troubles de la pensée ou de son contenu. L'enfant/adolescent peut avoir un langage incohérent ou des raisonnements quelque peu illogiques (inappropriés pour son âge). L'enfant/adolescent peut aussi avoir des antécédents d'hallucinations, mais qui sont aujourd'hui révolues.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des signes de troubles modérés de la pensée ou de son contenu. L'enfant/adolescent a de légères illusions sensorielles, ou il est sujet à de brefs épisodes hallucinatoires, ou il arrive que son langage soit relativement incohérent ou illogique.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant un trouble psychotique sévère. L'enfant/adolescent est sujet à des illusions sensorielles et à des hallucinations constantes et à une profonde paranoïa. Il est incapable de prendre part à une conversation d'une manière significative. Ses symptômes présentent un danger pour l'enfant/adolescent ou pour les autres.

16. ANXIÉTÉ

Cette catégorie inclut les symptômes suivants : anxiété sociale, trouble obsessionnel-compulsif, crises de panique, phobies et anxiété de la séparation.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent ne présentant aucun signe de difficultés émotionnelles. Aucun signe d'anxiété.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des signes de légères difficultés émotionnelles. Brèves périodes d'anxiété ayant de légères conséquences sur son fonctionnement avec ses camarades, sa famille ou dans le contexte scolaire, mais qui n'entraînent pas de comportement d'évitement majeur.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des signes de troubles émotionnels modérés. Cette cote inclut, par exemple, des crises de panique fréquentes, des obsessions, des petites manières particulières ou une hypervigilance qui entravent le bon fonctionnement de l'enfant/adolescent et le portent à éviter l'école ou les contacts humains.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des signes de troubles émotionnels sévères. Cette cote s'applique, par exemple, à l'enfant/adolescent qui reste à la maison toute la journée à cause de son anxiété, ou dont les symptômes l'empêchent complètement de prendre part à la vie scolaire, ou d'avoir des amis, ou d'avoir des échanges valables avec sa famille.

17. TROUBLES DE L'HUMEUR

Cet élément fait état des symptômes tels que tempérament dépressif, hypomanie ou manie.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne présente pas de troubles de l'humeur. Aucun signe de dépression, d'hypomanie ou de manie.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente de légers troubles de l'humeur. Bref épisode de dépression, irritabilité, ou légers problèmes de fonctionnement avec ses camarades, sa famille ou dans le contexte scolaire qui ne sont pas associés à un comportement d'évitement majeur, ni à un comportement inapproprié. Légers changements d'humeur accompagnés de signes d'hypomanie.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente des troubles modérés de l'humeur, tels que anhédonie, crises de manie, dépression, retrait de la vie sociale ou évitement de l'école.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente des troubles sévères de l'humeur. Les symptômes émotionnels de l'enfant/adolescent l'empêchent de participer normalement à la vie scolaire, ou d'avoir une vie normale avec des amis ou sa famille.

18. DÉFICIT DE L'ATTENTION/HYPERACTIVITÉ

Cet élément évalue les symptômes de troubles de déficit de l'attention/hyperactivité et de contrôle des impulsions, ainsi que l'inattention/distraction d'origine non oppositionnelle.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne présente aucun signe de problèmes d'attention/hyperactivité.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de légers problèmes d'attention/hyperactivité. L'enfant/adolescent a peut-être de la difficulté à rester concentré sur une tâche pour une période de temps appropriée pour son âge.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de problèmes modérés d'attention/hyperactivité qui affectent son fonctionnement.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui témoigne de graves troubles de l'attention. Le manque de concentration et le comportement fréquemment impulsif que l'on peut observer chez l'enfant/adolescent présentent de graves risques (qu'il traverse la rue en courant sans regarder, qu'il conduise sa bicyclette de façon dangereuse, etc.). Cette cote correspond, entre autres, aux enfants/adolescents présentant une forme sévère de TDA/H.

19. CONTRÔLE DES IMPULSIONS

Les problèmes de contrôle des impulsions devraient être évalués ici. Il est possible que ces problèmes recourent certaines des questions reliées à l'attention.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui sait contrôler convenablement ses impulsions.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de légères difficultés à contrôler ses impulsions. Parfois, il a peut-être de la difficulté à maintenir un comportement approprié pour une certaine période de temps.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de difficultés modérées à contrôler ses impulsions. Il a de la difficulté à maintenir un comportement approprié, même pour de brèves périodes de temps.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de graves difficultés à contrôler ses impulsions. Le comportement fréquemment impulsif que l'on peut observer chez l'enfant/adolescent, ou qui a été noté, présente de graves risques (qu'il traverse soudain la rue en courant sans regarder, ou qu'il frappe d'autres enfants sans y penser).

20. TROUBLES ALIMENTAIRES

Cet élément fait état des symptômes reliés aux problèmes alimentaires tels que perturbations d'appétit et d'alimentation ou perturbations reliées à l'image du corps (refus de maintenir un poids normal et crises régulières de boulimie).

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne présente aucun signe de troubles alimentaires.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente de légers problèmes alimentaires. L'enfant/adolescent a peu d'appétit, ou il a des goûts très restreints, ou il mange souvent des quantités excessives. Il est possible aussi que l'enfant/adolescent s'inquiète de son poids, de sa consommation calorique, ou encore, de la taille ou de la forme de son corps. Cette cote inclut aussi de légères tendances à la boulimie.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente des problèmes alimentaires modérés. Cette cote inclut l'enfant/adolescent dont l'appétit/alimentation ou le manque d'appétit/alimentation requiert une intervention (il refuse de manger ou il mange constamment à l'excès). Cette cote inclut aussi l'enfant/adolescent qui s'inquiète assez sérieusement de prendre du poids ou de devenir gros alors qu'il est en sous-poids, et une alimentation très restreinte ou des excès de sport pour maintenir un poids inférieur à la normale et/ou un aspect émacié. Cette cote correspond également aux crises de boulimie plus importantes qui sont suivies de comportements compensatoires visant à prévenir la prise de poids (vomissements, utilisation de laxatifs, sport à l'excès, etc.).
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui présente une forme sévère de trouble alimentaire. L'enfant/adolescent est sérieusement en sous-poids, ou bien il mange extrêmement peu, ou bien il présente des comportements de boulimie-purge extrêmes (au moins une fois par jour), et ces problèmes nécessitent son hospitalisation.

21. COMPORTEMENT OPPOSITIONNEL (PAR RAPPORT À L'AUTORITÉ)

Cet élément fait état des réactions de l'enfant/adolescent face à l'autorité. Le comportement oppositionnel se distingue des troubles de la conduite par le fait que ce comportement vise à s'opposer à l'autorité et non à enfreindre des conventions sociales, des normes ou la loi.

- 0** Cette cote indique que l'enfant/adolescent respecte généralement l'autorité.
- 1** Cette cote indique que l'enfant/adolescent éprouve parfois de légères difficultés à respecter certaines règles ou à suivre les instructions des adultes.
- 2** Cette cote indique que l'enfant/adolescent éprouve des difficultés modérées à respecter les règles ou à suivre les instructions des adultes.
- 3** Cette cote indique que l'enfant/adolescent éprouve de sérieuses difficultés à respecter les règles et à suivre les instructions des adultes. Il désobéit presque tout le temps.

22. CONDUITE (RESPECT DES RÈGLES DE LA VIE EN SOCIÉTÉ)

Ces symptômes incluent des comportements antisociaux tels que le vol à l'étalage, les mensonges, le vandalisme, la cruauté à l'égard des animaux et la violence physique à l'égard d'autrui.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent ne présentant aucun signe de problèmes de comportement.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant de légers problèmes de conduite. Comportement antisocial, parfois, à l'école et/ou à la maison. L'enfant/adolescent a des problèmes, mais ces problèmes ne dévient pas particulièrement des normes pour son âge, son sexe ou sa communauté. Cette cote inclut l'absentéisme scolaire occasionnel, les mensonges, et le vol de petits articles dans la famille.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des problèmes de conduite modérés. Cette cote inclut des épisodes de comportements agressifs prémédités ou d'autres comportements antisociaux prémédités.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent présentant des comportements antisociaux graves. Cette cote inclut des épisodes fréquents de comportements agressifs prémédités en l'absence de provocation et d'autres comportements antisociaux prémédités.

23. ADAPTATION AUX TRAUMATISMES / EXPÉRIENCES TRAUMATISANTES

Cet élément fait état des réactions de l'enfant/adolescent à toute expérience qu'il considère traumatisante. Ceci inclut les expériences telles que abus, négligence, perte d'un lien affectif important, séparation de la famille, décès d'un membre de la famille, et le fait d'avoir été témoin d'actes de violence. Les troubles d'adaptation engendrent une réaction psychologique à un ou à de multiples stressors reconnaissables, réaction qui se manifeste sous la forme de symptômes émotionnels et/ou comportementaux cliniquement significatifs.

- 0** L'enfant/adolescent n'a pas vécu d'expériences particulièrement traumatisantes.
- 1** Antécédents d'abus, de négligence, de séparation ou de perte auxquels l'enfant/adolescent s'est bien adapté. L'enfant/adolescent ne témoigne pas de difficultés physiques ou émotionnelles notables à l'heure actuelle.
- 2** L'enfant/adolescent a des difficultés d'adaptation marquées, reliées à des abus, de la négligence, un traumatisme ou un stressor auxquels il est soumis à l'heure actuelle, ou auxquels il a été soumis dans le passé. L'enfant/adolescent présente des symptômes importants de profonde tristesse, de dépression, d'anxiété, et des problèmes de conduite liés à ses difficultés d'adaptation. Il est possible que l'enfant/adolescent ne puisse pas s'arrêter de repenser à ces expériences traumatisantes ou qu'il ait des flashbacks.
- 3** Le fonctionnement de l'enfant/adolescent est sérieusement perturbé, du fait de longues périodes ou d'un niveau très élevé de tristesse, de dépression, d'anxiété, ou du fait d'autres troubles de la conduite qui sont directement reliés aux abus, traumatismes ou stressors auxquels il a été soumis. Flashbacks fréquents et débilitants, ou périodes de troubles dissociatifs.

24. DIFFICULTÉS D'ATTACHEMENT

Cette évaluation devrait être basée sur les relations de l'enfant/adolescent avec ses parents ou avec les personnes qui ont assumé sa responsabilité. L'anxiété de la séparation devrait être évaluée sous Anxiété.

- 0 **Aucun signe de problème d'attachement. La relation responsable - enfant/adolescent se caractérise par la satisfaction mutuelle des besoins, et le développement d'un sentiment de sécurité et de confiance chez l'enfant/adolescent. Le responsable semble capable de répondre aux besoins qu'exprime l'enfant de façon appropriée et avec constance; et, par affection et pour sa sécurité, l'enfant/adolescent recherche un contact avec la personne responsable d'une manière appropriée pour son âge.**
- 1 **L'enfant/adolescent a de légers problèmes d'attachement. Il y a quelques signes d'insécurité dans la relation enfant/adolescent - responsable. Il est possible que la personne responsable ait parfois de la difficulté à comprendre que l'enfant/adolescent recherche de l'affection ou de l'attention, ou bien le responsable ne réagit pas toujours, ou bien le responsable est parfois envahissant. L'enfant/adolescent a peut-être de légers problèmes au moment des séparations (il reste collé contre le responsable ou bien il est anxieux en l'absence de danger évident, par ex.); ou bien l'enfant/adolescent évite peut-être le contact avec le responsable d'une façon insolite pour son âge. Il est possible que l'enfant/adolescent ait quelques difficultés à respecter les limites physiques/émotionnelles appropriées avec autrui.**
- 2 **L'enfant/adolescent a des problèmes d'attachement modérés. L'attachement enfant/adolescent - responsable témoigne de difficultés suffisantes pour justifier une intervention. Il est possible que, régulièrement, la personne responsable comprenne mal ce dont a besoin l'enfant/adolescent, que le responsable soit beaucoup trop envahissant, ou qu'il évite ou ignore les demandes d'attention ou d'affection de l'enfant/adolescent. Il est possible que l'enfant/adolescent ait des difficultés soutenues au moment des séparations, qu'il évite constamment le contact avec ses responsables, ou qu'il ait des difficultés soutenues à respecter les limites physiques ou émotionnelles avec autrui.**
- 3 **L'enfant/adolescent a de graves problèmes d'attachement. L'enfant/adolescent est incapable de forger des liens d'attachement avec d'autres personnes (comportement chronique de rejet/d'évitement/de détachement dans les relations avec les personnes responsables, par ex.) OU l'enfant/adolescent a des notions diffuses des limites physiques/émotionnelles, qui le portent à s'attacher à autrui sans réserve. L'enfant/adolescent est considéré en danger permanent, du fait de la nature de ses comportements d'attachement. Il est possible que l'enfant/adolescent ait été séparé de la personne responsable, ou qu'il ait subi la perte de cette personne responsable, quand il était en bas âge; ou qu'il ait reçu des soins parfois inadéquats de la part des personnes qui étaient responsables de lui quand il était en bas âge; ou qu'il ait des vulnérabilités particulières (liées à sa santé mentale ou à des troubles de développement, par ex.) qui affectent son aptitude à forger des relations d'attachement valables.**

25. USAGE DE SUBSTANCE PSYCHOTROPE

Ces symptômes incluent la consommation d'alcool et de drogues illégales, l'utilisation abusive des médicaments et l'inhalation occasionnelle de toute substance.

- 0** Cette cote correspond à l'enfant/adolescent qui ne présente pas de problème d'abus de substance à l'heure actuelle. Cette cote correspond aussi à la personne qui est réformée depuis au moins un an, bien que ce soit peu probable dans le cas d'un enfant ou d'un adolescent.
- 1** Cette cote correspond à l'enfant/adolescent qui présente de légers problèmes d'abus de substance, qui lui posent parfois des problèmes (état d'intoxication, perte d'argent, performance scolaire en baisse, inquiétude des parents). Cette cote s'applique à l'enfant/adolescent qui est en début de traitement (depuis moins d'un an) et qui a fait preuve d'abstinence depuis maintenant au moins 30 jours.
- 2** Cette cote correspond à l'enfant/adolescent qui présente des problèmes modérés d'abus de substance qui exacerbent ses troubles psychiatriques, et nécessitent un traitement. Les problèmes d'abus de substance de l'enfant/adolescent affectent constamment sa capacité de fonctionner à son niveau optimum, mais ils ne l'empêchent pas complètement de fonctionner dans un environnement non structuré.
- 3** Cette cote correspond à l'enfant/adolescent qui a des problèmes de toxicomanie sévères, qui présentent des complications significatives dans le cadre de la coordination de ses soins (nécessité d'une désintoxication, par ex.).

26. TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE / TED

Cet élément fait état des troubles envahissants du développement.

- 0** Aucun signe de trouble envahissant du développement.
- 1** Signes d'une forme légère de trouble envahissant du développement. Il est possible que l'enfant/adolescent présente des symptômes de trouble du développement, mais ses symptômes sont en dessous du seuil requis pour porter un diagnostic de TED, et ils n'affectent pas le développement de l'enfant de façon significative.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui répond aux critères diagnostiques d'un trouble envahissant du développement tel l'autisme, le syndrome d'Asperger, les troubles du développement non spécifiés appelés aussi PDD NOS, le syndrome de Rett, ou le syndrome désintégratif. Le développement de cet enfant/adolescent présente de grands défis.
- 3** Forme sévère de trouble envahissant du développement. L'enfant/adolescent n'est pas capable de franchir les étapes normales du développement.

27. PROBLÈMES RELATIONNELS

Cet élément fait état de la qualité des interactions entre les parents et l'enfant/adolescent (communication, méthodes de discipline, approche des parents, méthodes de résolution de conflit, etc.).

- 0** Les parents et l'enfant/adolescent ont des méthodes saines de communication et de résolution de conflit. La façon d'élever les enfants et les méthodes de discipline des parents sont appropriées pour l'âge et les besoins de l'enfant/adolescent.
- 1** Les parents et l'enfant/adolescent ont quelques difficultés à communiquer, et il y a peut-être des conflits non résolus entre les parents et l'enfant/adolescent. Les parents sont peut-être surprotecteurs ou, au contraire, trop laxistes; et les méthodes de discipline sont peut-être un peu trop rigoureuses ou, au contraire, trop peu sévères. La famille réussit à surmonter ces tensions et continue de fonctionner.
- 2** La plupart du temps, les parents et l'enfant/adolescent ont de grandes difficultés à communiquer. Des conflits non résolus demeurent une grande source de stress dans la famille. La façon d'élever les enfants ou les méthodes de discipline des parents ont des conséquences négatives sur la santé émotionnelle de l'enfant/adolescent.
- 3** Il y a absence totale de communication entre l'enfant/adolescent et ses parents. Les parents et l'enfant/adolescent se retrouvent en conflit presque chaque fois qu'ils ont des échanges. La façon d'élever les enfants ou les méthodes de discipline des parents exposent l'enfant/adolescent à des risques sur le plan de sa santé émotionnelle ou physique, et de sa sécurité.

COMPORTEMENTS À RISQUE

28. RISQUE DE SUICIDE

Cet élément fait état des comportements suicidaires. Une cote de 2 ou 3 indique le besoin d'un plan de sécurité.

- 0** L'enfant/adolescent n'a aucuns antécédents récents d'idéations ou de comportements suicidaires, et il ne manifeste pas d'idéations ou de comportements suicidaires à l'heure actuelle. Il ne parle pas du tout d'idées ou de projets de suicide à l'heure actuelle.
- 1** Antécédents de gestes suicidaires ou de tentatives de suicide, mais pas dans les 30 derniers jours. Ou bien l'enfant/adolescent n'a pas d'antécédents de tentative de suicide, mais il exprime des idéations suicidaires passives, sans intention ou projet précis à l'heure actuelle.
- 2** Geste suicidaire récent ou tentative de suicide récente - dans les 30 derniers jours - mais aucun geste ni aucune tentative à l'heure actuelle. Ou bien l'enfant/adolescent n'a pas d'antécédents de tentative de suicide, mais il a des idéations suicidaires constantes qu'il n'arrive pas à refouler.
- 3** Geste suicidaire (tentative) au cours des dernières 24 heures. Ou bien aucune tentative, mais l'enfant/adolescent exprime des intentions suicidaires et des projets de suicide précis.

29. COMPORTEMENTS D'AUTOMUTILATION

Cet élément fait état des comportements d'automutilation intentionnels, mais sans intention suicidaire. Une cote de 3 indique un besoin de plan de sécurité.

- 0** Aucuns antécédents de comportements d'automutilation.
- 1** Antécédents de comportements d'automutilation, mais pas dans les 30 derniers jours; ou automutilation mineure (comme de se griffer) dans les 30 derniers jours, mais ne requérant pas une attention médicale.
- 2** Problèmes d'automutilation modérés, dans les 30 derniers jours, ayant nécessité une évaluation médicale (coupures, brûlures, perçage de la peau avec des objets tranchants, cognements de tête répétés, etc.) et représentant un risque potentiel pour la sécurité de l'enfant/adolescent.
- 3** Un incident (ou plusieurs incidents) d'automutilation dans les 30 derniers jours, ayant nécessité une intervention médicale (telle que points de suture ou chirurgie) et suffisamment grave(s) pour mettre la santé de l'enfant/adolescent en danger.

30. AUTRES COMPORTEMENTS D'AUTODESTRUCTION

Cet élément évalue les comportements imprudents qui entraînent des blessures physiques ou qui présentent ce potentiel.

- 0** **Aucun signe de comportements autres que les comportements suicidaires et l'automutilation qui mettent l'enfant/adolescent en danger sur le plan physique.**
- 1** **Antécédents de comportements autres que les comportements suicidaires et l'automutilation qui exposent l'enfant/adolescent à des risques sur le plan physique. Ceci inclut l'enfant/adolescent qui a des comportements imprudents ou qui s'expose à des risques qui pourraient le mettre en danger.**
- 2** **L'enfant/adolescent adopte des comportements autres que les comportements suicidaires ou l'automutilation qui le mettent en danger sur le plan physique. Ceci inclut l'enfant/adolescent qui a des comportements imprudents ou qui prend délibérément des risques.**
- 3** **L'enfant/adolescent adopte des comportements autres que les comportements suicidaires ou l'automutilation qui le mettent en danger de mort immédiate. Ceci inclut l'enfant/adolescent qui a des comportements imprudents ou qui prend délibérément des risques.**

31. AGRESSIVITÉ À L'ÉGARD DES OBJETS

Cet élément ne concerne que la violence physique.

- 0** **L'enfant/adolescent ne témoigne pas de comportements agressifs ou d'autres signes d'agressivité notable à l'égard des objets.**
- 1** **L'enfant/adolescent a des antécédents d'agressivité à l'égard des objets, mais pas dans les 30 derniers jours.**
- 2** **Niveau d'agressivité modéré ou agressivité occasionnelle à l'égard des objets au cours des 30 derniers jours, comme de claquer les portes ou de jeter des objets par terre.**
- 3** **Niveau d'agressivité dangereux (dégâts sérieux) ou agressivité fréquente à l'égard des objets (entraînant de sérieux dégâts matériels).**

32. CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

Cet élément fait état de tout acte de violence à l'égard des animaux.

- 0** L'enfant/adolescent n'a fait preuve d'aucune cruauté à l'égard des animaux.
- 1** L'enfant/adolescent a de sérieux antécédents de cruauté envers les animaux, mais pas dans les 30 derniers jours.
- 2** Niveau modéré de cruauté ou cruauté occasionnelle envers des animaux dans les 30 derniers jours, telle que d'agacer un animal de façon agressive, de le frapper ou de lui donner des coups de pied.
- 3** Niveau de cruauté dangereux (blessures significatives) ou actes de cruauté fréquents envers des animaux, entraînant de graves blessures chez l'animal ou sa mort.

33. DANGER POUR AUTRUI

Cet élément fait état de la violence réelle ainsi que des menaces de violence. Les idées de violence peuvent être évaluées ici, si elles sont extrêmes. Une cote de 2 ou 3 indique le besoin d'un plan de sécurité.

- 0** L'enfant/adolescent ne présente aucun signe et n'a aucuns antécédents de comportements agressifs ou d'agressivité verbale significative à l'égard de son entourage (personnes et animaux compris).
- 1** L'enfant/adolescent a des antécédents de comportements agressifs ou d'agressivité verbale à l'égard de son entourage, mais aucun acte agressif dans les 30 derniers jours. Cette cote inclut les antécédents de pyromanie (sans incident dans les 12 derniers mois). Cette cote correspond aussi à l'enfant/adolescent qui exprime des idées meurtrières sans intention ou projet précis.
- 2** Au cours des 30 derniers jours, l'enfant/adolescent a fait preuve d'un niveau modéré d'agressivité envers autrui, ou il a occasionnellement fait preuve d'agressivité envers autrui. Ou bien l'enfant/adolescent a constamment des idées de meurtre ou de violence extrême qu'il n'arrive pas à refouler, bien qu'il n'ait pas de projet précis.
- 3** L'enfant/adolescent fait preuve d'un niveau dangereux d'agressivité (blessures significatives), ou il fait fréquemment preuve d'agressivité envers autrui. Cette cote correspond, entre autres, à tout incident de pyromanie dans les 12 derniers mois. L'enfant/adolescent présente un danger pour autrui. Formulation d'idées meurtrières, avec intention de passer à l'action, et des moyens et projets précis pour y parvenir.

34. AGRESSIVITÉ SEXUELLE

*Les comportements sexuellement agressifs incluent les abus sexuels ainsi que les cas où un enfant/adolescent profite d'un enfant/adolescent plus jeune ou plus faible par la séduction, la contrainte ou la force. Cet élément traite des actes sexuels **perpétrés**.*

- 0** **Aucun signe de problèmes de comportement sexuel au cours des 12 derniers mois.**
- 1** **Légère agressivité dans le comportement sexuel. Par ex. : comportement sexuel ou langage parfois inapproprié et agressif à l'égard d'autrui, sans contact physique.**
- 2** **Problèmes modérés d'abus dans le comportement sexuel : comportement sexuel et langage inappropriés causant une profonde détresse ou une grande gêne à autrui. Cette cote ne s'applique aux comportements d'exhibitionnisme fréquents que dans les cas où cet exhibitionnisme peut être considéré comme un acte de provocation sexuelle.**
- 3** **Problèmes graves d'agression sexuelle ou de comportement sexuellement agressif. Cette cote inclut les relations sexuelles sans consentement ou sous la contrainte. Cette cote correspond, entre autres, au viol et aux agressions sexuelles.**

35. RISQUE DE FUGUE

Cet élément prend en considération tout comportement fugeur – prémédité ou impulsif – représentant un risque pour la sécurité de l'enfant/adolescent. Les facteurs qui doivent être pris en considération dans l'évaluation du niveau de risque sont les suivants : âge de l'enfant/adolescent, fréquence et durée des fugues, choix de destination et sécurité du lieu de destination, activités dangereuses au cours de la fugue, impulsivité, et participation d'autres enfants/adolescents aux fugues.

- 0** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent sans aucuns antécédents de fugue et sans aucun projet de s'enfuir de son lieu de résidence actuel.**
- 1** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent avec des antécédents de fugue, mais pas dans les 30 derniers jours. Cette cote correspond aussi à un enfant/adolescent qui a parlé de s'enfuir de son domicile actuel, ou qui a menacé de s'enfuir. Cette cote s'applique aussi à l'enfant/adolescent qui s'enfuit impulsivement de la maison / de son domicile actuel pour quelques heures, mais qui y retourne de lui-même avant la tombée de la nuit.**
- 2** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a fait une fugue / qui s'est enfui de son domicile actuel dans les 30 derniers jours. Le comportement fugeur de l'enfant/adolescent suscite des inquiétudes concernant sa sécurité.**
- 3** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a fait une fugue / qui s'est enfui de son domicile actuel dans les 7 derniers jours; ou qui a fait une fugue et passé la nuit à l'extérieur dans les 30 derniers jours. La destination de l'enfant/adolescent n'est pas un retour éventuel à la maison ou chez un proche. Le comportement fugeur de l'enfant/adolescent présente de grands risques pour sa sécurité.**

36. COMPORTEMENT DÉLINQUANT

Cet élément inclut les comportements criminels ainsi que les comportements délinquants résultant du manque de respect des règles de comportement (absentéisme, par ex.). Les délits sexuels devraient être inclus dans les comportements criminels.

- 0** L'enfant/adolescent ne fait preuve d'aucun comportement criminel ou délinquant, ou bien il n'a aucuns antécédents de comportement criminel ou délinquant.
- 1** Antécédents d'activités criminelles, mais pas dans les 30 derniers jours. Aucune accusation pendante, à l'heure actuelle, pour des délits sérieux commis il y a plus de 30 jours. Comportement délinquant (absentéisme, fugues, comportement attestant un manque de contrôle de soi) dans les 30 derniers jours.
- 2** Problèmes d'activités criminelles d'un niveau modéré, y compris accusations et forte probabilité que l'enfant/adolescent a commis des actes criminels au cours des 30 derniers jours. Ex. : vandalisme, vol à l'étalage, possession de drogue, etc. Cette cote correspond aussi à l'enfant/adolescent qui va passer en justice pour répondre d'accusations graves.
- 3** Niveau élevé d'activités criminelles au cours des 30 derniers jours. Ex. : agression, vol de véhicule, cambriolage, activités de gang, délits sexuels, etc.

37. PYROMANIE

Cet élément se réfère à un comportement impliquant la création intentionnelle d'incendies qui pourraient être dangereux pour l'enfant/adolescent ou autres. Cela n'inclut pas l'utilisation de bougies, de l'encens ou des matches de fumer.

- 0** Aucuns signes ou antécédents de pyromanie.
- 1** Antécédents de pyromanie, mais pas dans les 30 derniers jours.
- 2** Problèmes récents de pyromanie (dans les 6 derniers mois) mais ne présentant pas de danger pour la vie d'autrui OU problèmes de pyromanie fréquents sur une période d'au moins 2 ans, même s'il n'y a eu aucun incident de pyromanie dans les 6 derniers mois.
- 3** Présente un risque de pyromanie extrême. L'enfant/adolescent a provoqué un incendie qui a mis en danger la vie d'autrui (ex. : il a essayé de mettre le feu à une maison).

38. MAUVAISE CONDUITE INTENTIONNELLE

Cet élément prend en considération les cas où l'enfant/adolescent s'attire volontairement des ennuis pour s'exposer à telle conséquence plutôt qu'à telle autre.

- 0** L'enfant/adolescent ne démontre aucun problème de comportement social. Cette cote correspond à l'enfant/adolescent qui sait éviter les situations qui pourraient poser des risques, ou qui sait comment se sortir de ce type de situation.
- 1** L'enfant/adolescent démontre de légers problèmes de comportement social. Comportements sociaux parfois inappropriés tels que mauvaises manières ou manque de respect des limites, commentaires inappropriés à des inconnus, ou comportement étrange en société. Cette cote indique un enfant/adolescent qui pourrait être tenté d'adopter certains des comportements à risque de ses camarades.
- 2** L'enfant/adolescent démontre des problèmes modérés de comportement social. Par ex. : il emploie fréquemment des jurons en public, il parle de sa vie personnelle à des inconnus, et il envahit souvent l'espace personnel des autres. L'enfant/adolescent se laisse facilement convaincre d'adopter des comportements à risque. Son comportement social actuel expose l'enfant/adolescent à des risques.
- 3** Les comportements sociaux inappropriés de l'enfant/adolescent représentent un problème majeur. Ex. : l'enfant/adolescent a fréquemment des comportements très inappropriés ou des comportement sociaux à risque, tels que de menacer ou de toucher des inconnus, d'accepter d'accompagner des inconnus quelque part, d'accepter de faire la connaissance de personnes rencontrées à l'internet, ou de se mettre dans des situations où il risque fortement d'être victimisé.

39. INTIMIDATION (« BULLYING »)

Cet élément s'applique uniquement aux cas où l'enfant/adolescent est l'intimidateur - le « bully ».

- 0** L'enfant/adolescent n'a jamais eu recours à l'intimidation, à l'école ou dans la communauté.
- 1** L'enfant/adolescent a fait partie de groupes qui ont soumis un autre jeune à de l'intimidation, à l'école ou dans la communauté; cependant, l'enfant/adolescent n'était jamais le chef du groupe.
- 2** L'enfant/adolescent a soumis un autre jeune à de l'intimidation, à l'école ou dans la communauté. Soit l'enfant/adolescent a été le seul à soumettre cet autre jeune à de l'intimidation, soit il a mené un groupe qui a soumis cet autre jeune à de l'intimidation.
- 3** L'enfant/adolescent a proféré des menaces, ou il a eu recours à la violence, à maintes occasions, pour intimider un autre jeune, à l'école ou dans la communauté.

BESOINS ÉDUCATIFS

40. ASSIDUITÉ À L'ÉCOLE

Cet élément fait état de l'assiduité de l'enfant/adolescent à l'école.

- 0** **Aucun signe de problème d'assiduité. L'enfant/adolescent assiste régulièrement aux cours.**

- 1** **L'enfant/adolescent a quelques problèmes d'assiduité, bien qu'il aille généralement à l'école. Il accumule en moyenne une ou deux journées d'absence justifiée par mois.**

- 2** **L'enfant/adolescent a actuellement des problèmes d'assiduité à l'école. Il accumule en moyenne une ou deux journées d'absence injustifiée par mois.**

- 3** **Que son absence soit justifiée ou non, l'enfant/adolescent manque en moyenne au moins une journée par semaine.**

41. COMPORTEMENT EN CLASSE

Cet élément fait état de tout comportement perturbateur de l'enfant/adolescent en salle de classe.

- 0** **L'enfant/adolescent participe convenablement en classe et il ne perturbe pas les cours.**

- 1** **L'enfant/adolescent ne participe pas en classe, mais il ne perturbe pas les cours.**

- 2** **L'enfant/adolescent perturbe parfois les cours.**

- 3** **L'enfant/adolescent perturbe régulièrement les cours par son comportement.**

42. COMPORTEMENT EN DEHORS DE LA CLASSE

Cet élément fait état du comportement de l'enfant/adolescent à l'école, en dehors de la salle de classe, que les incidents soient instigués ou non par l'enfant/adolescent.

- 0** L'enfant/adolescent s'acquitte sans incident des tâches qu'il doit effectuer en dehors de la salle de classe (repas de midi, travail en salle d'étude, circulation dans les couloirs, etc.).
- 1** L'enfant/adolescent s'acquitte des tâches qu'il doit effectuer en dehors de la salle de classe (repas de midi, travail en salle d'étude, circulation dans les couloirs, etc.) avec des incidents mineurs à l'occasion, tels qu'une dispute verbale.
- 2** L'enfant/adolescent est impliqué dans des incidents mineurs toutes les semaines, lors des tâches qu'il doit effectuer en dehors de la salle de classe (repas de midi, travail en salle d'étude, circulation dans les couloirs, etc.).
- 3** L'enfant/adolescent a été impliqué dans un incident majeur au cours des 30 derniers jours, tel qu'une dispute physique, lors des tâches qu'il doit effectuer en dehors de la salle de classe (repas de midi, travail en salle d'étude, circulation dans les couloirs, etc.).

43. RESPECT DE LA DISCIPLINE SCOLAIRE

Cet élément fait état des problèmes de comportement de l'enfant/adolescent en général, dans le contexte de l'école.

- 0** Aucun signe de problèmes de comportement à l'école. Aucun cas d'orientation pour des problèmes de discipline au cours de cette année scolaire.
- 1** Légers problèmes de comportement à l'école. Un seul cas de renvoi au bureau pour problèmes de discipline.
- 2** Problèmes de comportement modérés à l'école. L'enfant/adolescent perturbe les cours et il a reçu des sanctions telles qu'un renvoi à la maison ou de multiples retraits.
- 3** Problèmes de comportement majeurs à l'école. L'enfant/adolescent perturbe sérieusement ou fréquemment les cours, et il a reçu plusieurs sanctions. Le comportement de l'enfant/adolescent compromet ses chances d'être scolarisé.

44. RÉUSSITE SCOLAIRE

Cet élément fait état de la réussite scolaire de l'enfant/adolescent. La réussite scolaire est évaluée à partir des notes scolaires de l'enfant/adolescent, qui sont comparées aux résultats des autres élèves de son école – en tenant compte du plan d'enseignement individualisé (PEI) de l'enfant/adolescent, le cas échéant – plutôt que d'être évaluée en fonction des normes nationales.

- 0** L'enfant/adolescent a des résultats scolaires convenables.
- 1** L'enfant/adolescent a de la difficulté dans certaines matières, mais il réussit à passer dans la classe supérieure avec une moyenne de C et sans échouer dans aucun cours.
- 2** L'enfant/adolescent a des difficultés d'apprentissage à l'école. Il a une moyenne de C, mais il est en train d'échouer dans une matière.
- 3** L'enfant/adolescent a de graves difficultés d'apprentissage à l'école. Il est en train d'échouer dans plus d'une matière, et il a plus d'un an de retard sur ses camarades d'école du point de vue des résultats scolaires.

45. PÉRSÉVÉRANCE DANS LES ÉTUDES

Cette évaluation devrait être basée sur les efforts déployés par l'enfant/adolescent en règle générale, quels que soient les résultats obtenus.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de persistance dans ses études. Cette cote s'applique, par exemple, à un jeune qui accepte des devoirs et qui demande de l'aide quand il en a besoin.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui commence à faire preuve de persévérance convenable dans ses études. Cette cote s'applique à un jeune qui fait des efforts, mais qui a besoin d'apprendre à demander de l'aide quand il le faut.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne fait pas preuve de persévérance de manière constante. Cette cote s'applique à l'enfant/adolescent qui commence à travailler sur ses devoirs, mais qui abandonne et ne finit pas ses travaux.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent dont la persévérance dans les études est insatisfaisante. L'enfant/adolescent n'accepte pas de faire de travaux ou il a refusé de se faire aider.

46. TROUBLE D'APPRENTISSAGE

Cet élément fait état de la réussite scolaire de l'enfant à l'école.

- 0** L'enfant/adolescent n'a aucun problème d'apprentissage et il réussit bien à l'école. Aucun trouble d'apprentissage n'a été noté chez l'enfant/adolescent.
- 1** L'enfant/adolescent réussit convenablement à l'école, bien qu'il ait quelques problèmes. Cette cote s'applique aussi à l'enfant/adolescent qui a un trouble d'apprentissage, mais qui réussit bien avec l'aide dont il dispose.
- 2** L'enfant/adolescent a des problèmes de réussite scolaire modérés, et il n'arrive pas à faire tout le travail que l'on attend de lui à l'école. Cette cote s'applique aussi à l'enfant/adolescent chez qui on a diagnostiqué un trouble d'apprentissage, et qui a beaucoup de difficulté à réussir à l'école.
- 3** L'enfant/adolescent a de graves problèmes de réussite scolaire. Il est possible qu'il soit en train d'échouer dans la plupart des matières, ou qu'il ait plus d'un an de retard sur ses camarades du même âge, au point de vue réussite scolaire. L'enfant/adolescent a peut-être un trouble d'apprentissage, mais pas nécessairement.

47. ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Cet élément fait état des services d'éducation spécialisée que reçoit l'enfant/adolescent.

- 0** L'enfant/adolescent ne bénéficie pas de services d'éducation spécialisée.
- 1** Il a été recommandé que l'enfant/adolescent soit évalué pour recevoir des services d'éducation spécialisée.
- 2** L'enfant/adolescent reçoit des services d'éducation spécialisée.
- 3** L'enfant/adolescent ne fait pas de progrès malgré les services d'éducation spécialisée qui lui sont fournis actuellement.

48. FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL

Cet élément fait état du fonctionnement cognitif/intellectuel de l'enfant/adolescent.

- 0** Le fonctionnement intellectuel de l'enfant/adolescent semble être dans la norme. Aucun signe n'incite à croire que l'enfant/adolescent a le moindre problème sur le plan du fonctionnement intellectuel.
- 1** QI limite à moyen/faible (QI entre 70 et 90).
- 2** Retard intellectuel léger à modéré (QI entre 50 et 70).
- 3** Retard intellectuel sévère ou profond (QI inférieur à 50).

JUSTICE POUR LES JEUNES

49. GRAVITÉ

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** L'enfant/adolescent n'a commis que des infractions reliées à l'oisiveté (non respect des heures limites de sortie, par ex.).
- 1** L'enfant/adolescent s'est engagé dans des comportements délinquants.
- 2** L'enfant/adolescent s'est engagé dans des comportements criminels.
- 3** L'enfant/adolescent s'est engagé dans des comportements délinquants qui exposent d'autres personnes à des risques de blessures physiques graves.

50. ANTÉCÉDENTS

Évaluez à partir des espaces temps fournis comme points de référence.

- 0** Le comportement criminel/délinquant actuel constitue le premier cas de comportement de ce type qui a été documenté.
- 1** L'enfant/adolescent a commis de multiples actes criminels/délinquants au cours des douze derniers mois.
- 2** L'enfant/adolescent a commis de multiples actes criminels/délinquants depuis plus d'un an, mais il y a eu des périodes d'au moins 3 mois où il ne s'est engagé dans aucun comportement délinquant.
- 3** L'enfant/adolescent a commis de multiples actes criminels/délinquants depuis plus d'un an et il n'y a pas une seule période d'au moins 3 mois où il ne s'est pas engagé dans un comportement criminel ou délinquant.

51. ARRESTATIONS

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** L'enfant/adolescent n'a fait l'objet d'aucune arrestation dans le passé.
- 1** L'enfant/adolescent a des antécédents de délinquance, mais aucune arrestation dans les 30 derniers jours.
- 2** L'enfant/adolescent a fait l'objet d'une ou deux arrestations dans les 30 derniers jours. .
- 3** L'enfant/adolescent a fait l'objet d'au moins deux arrestations dans les 30 derniers jours.

52. PRÉMÉDITATION

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** **Aucune indication de préméditation. Le comportement criminel/délinquant semble dépendre des occasions qui se présentent, ou ce comportement est impulsif.**
- 1** **D'après certaines indications, l'enfant/adolescent s'arrange pour se retrouver dans des situations qui incitent à des comportements criminels/délinquants.**
- 2** **Indications d'un certain degré de préméditation dans les comportements criminels/délinquants.**
- 3** **Nombreuses preuves de préméditation minutieuse dans les comportements criminels/délinquants. Il est clair que le comportement est prémédité.**

53. SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** **L'enfant/adolescent ne présente aucun risque pour la communauté. Il pourrait être dans la communauté sans supervision.**
- 1** **L'enfant/adolescent s'engage dans des comportements qui présentent un risque de dégâts matériels pour la communauté.**
- 2** **L'enfant/adolescent s'engage dans des comportements qui exposent les membres de la communauté à certains risques de blessures physiques. Il est possible que ce danger soit une conséquence indirecte du comportement de l'enfant/adolescent.**
- 3** **L'enfant/adolescent s'engage dans des comportements qui exposent directement les membres de la communauté à un danger de blessures physiques graves.**

54. RESPECT DES OBLIGATIONS JUDICIAIRES

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** L'enfant/adolescent respecte entièrement les obligations qui lui ont été imposées par le tribunal (assiduité à l'école, traitement, ou ordonnances de ne pas faire, par ex.), ou bien aucune dispositions judiciaires ne s'appliquent à l'heure actuelle.
- 1** En règle générale, l'enfant/adolescent respecte les obligations qui lui ont été imposées par le tribunal (il lui est arrivé de manquer des rendez-vous, par ex.).
- 2** L'enfant/adolescent est en situation de non respect partiel des obligations qui lui ont été imposées par le tribunal (l'enfant/adolescent va à l'école, mais il ne suit pas le traitement ordonné par le tribunal, par ex.).
- 3** L'enfant/adolescent est en situation de grave non respect et/ou de non respect total des obligations qui lui ont été imposées par le tribunal (violation des conditions de liberté, par ex.).

55. INFLUENCE DES PAIRS

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** Dans son réseau social principal, les pairs de l'enfant/adolescent ne s'engagent pas dans des comportements criminels/délinquants.
- 1** Dans son réseau social principal, certains des pairs de l'enfant/adolescent ne s'engagent pas dans des comportements criminels/délinquants, mais d'autres parmi ses pairs s'engagent dans ce type de comportement.
- 2** Dans son réseau social principal, la plupart des pairs de l'enfant/adolescent s'engagent dans des comportements délinquants, mais l'enfant/adolescent ne fait pas partie d'un gang.
- 3** L'enfant/adolescent appartient à un gang dont les membres encouragent ou exigent des comportements illégaux pour qu'un jeune puisse faire partie du gang.

56. COMPORTEMENT CRIMINEL DES PARENTS (INFLUENCE)

Évaluez le plus haut niveau dans les 30 derniers jours.

- 0** Il n'y a aucune indication que les parents de l'enfant/adolescent se sont engagés dans des comportements criminels/délinquants.
- 1** Un des parents de l'enfant/adolescent a des antécédents de comportement criminel/délinquant, mais l'enfant/adolescent n'a pas eu de contact avec ce parent depuis plus d'un an.
- 2** Un des parents de l'enfant/adolescent a des antécédents de comportement criminel/délinquant, et l'enfant/adolescent a été en contact avec ce parent dans les douze derniers mois.
- 3** Les parents de l'enfant/adolescent ont tous les deux des antécédents de comportement criminel/délinquant.

57. INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT

Basez cette évaluation sur le cadre de vie de l'enfant/adolescent.

- 0** Aucun signe que l'environnement de l'enfant/adolescent l'expose ou l'incite à des comportements criminels/délinquants.
- 1** Légers problèmes dans l'environnement de l'enfant/adolescent, qui risquent de l'exposer à des comportements criminels/délinquants.
- 2** Problèmes modérés, dans l'environnement de l'enfant/adolescent, qui l'exposent de toute évidence à des comportements criminels/délinquants.
- 3** Graves problèmes, dans l'environnement de l'enfant/adolescent, qui l'incitent à s'engager dans des comportements criminels/délinquants.

FORCES INDIVIDUELLES DE L'ENFANT/ADOLESCENT

58. TALENTS/INTÉRÊTS

Cette évaluation devrait être basée sur tout talent, ou toute aptitude sportive, créatrice ou artistique en général dont l'enfant/adolescent fait preuve, dans le domaine des arts, du théâtre, de la musique, du sport ou autre.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent doté d'aptitudes créatrices/artisiques/sportives considérables et multiples. Cette cote s'applique, entre autres, à l'enfant/adolescent qui tire une grande satisfaction personnelle des activités reliées à ses talents ou à ses aptitudes sportives. L'enfant/adolescent a peut-être appris à surmonter les difficultés en retirant satisfaction de ses talents ou de ses intérêts personnels.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent doté d'un talent ou d'aptitudes sportives notables. Cette cote s'applique, par exemple, à l'enfant/adolescent qui participe à des sports ou qui joue d'un instrument de musique.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a exprimé le désir de développer un (ou des) talent(s) particulier(s), même s'il n'a pas encore développé ces aptitudes particulières.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui n'a pas d'intérêts ou de loisirs particuliers à l'heure actuelle.

59. ACTIVITÉS EXTRACURRICULAIRES

Cet élément décrit la participation de l'enfant/adolescent à des activités extracurriculaires (à l'école ou dans sa communauté).

- 0** L'enfant/adolescent fait preuve de leadership dans des activités extracurriculaires.
- 1** L'enfant/adolescent participe activement à des activités extracurriculaires.
- 2** L'enfant/adolescent participe un peu à des activités extracurriculaires, ou il y participe de façon irrégulière.
- 3** L'enfant/adolescent ne participe pas à des activités extracurriculaires.

60. OPTIMISME

Cette évaluation devrait être basée sur les sentiments personnels de l'enfant/adolescent à la perspective de son avenir. L'objectif est d'évaluer si l'enfant/adolescent a une perspective positive concernant son avenir.

- 0** L'enfant/adolescent fait preuve d'un optimisme résolu et stable concernant sa vie. L'enfant/adolescent est tourné vers l'avenir.
- 1** L'enfant/adolescent est généralement optimiste. L'enfant/adolescent a probablement une perspective positive de son avenir à plusieurs égards.
- 2** L'enfant/adolescent a des difficultés à rester positif concernant son avenir. Il est possible qu'il alterne : qu'il soit trop optimiste un jour, puis trop pessimiste le lendemain. L'enfant/adolescent est peut-être incertain concernant son avenir.
- 3** L'enfant/adolescent a de la difficulté à percevoir le moindre élément positif quand il pense à son avenir.

61. LEADERSHIP

Le leadership fait référence à la capacité de l'enfant/adolescent d'assumer des responsabilités individuelles, d'encadrer ses camarades et d'inspirer les autres. Il arrive qu'un enfant/adolescent démontre un potentiel dans ce domaine, mais qu'il n'utilise pas toujours ses habiletés de leadership de façon constructive.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de qualités de leadership considérables. Cette cote s'applique à l'enfant/adolescent dont les qualités sont régulièrement reconnues par les adultes, et que ses camarades considèrent comme une influence positive.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui démontre des qualités de leadership notables. Cette cote s'applique, par exemple, à l'enfant/adolescent qui a été élu capitaine d'une équipe ou chef de classe. Cette cote s'applique aussi à l'enfant/adolescent que ses camarades considèrent comme un chef, même si l'enfant/adolescent n'utilise pas toujours ses habiletés de leadership de façon constructive.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui accepte certaines responsabilités, ou qui témoigne un intérêt pour certaines responsabilités (comme de se présenter au conseil étudiant), même si, jusqu'ici, il n'a pas encore réussi à occuper ce type de rôle.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent que cela n'intéresse pas d'assumer des responsabilités.

62. CRÉATIVITÉ / IMAGINATION

Cet élément évalue la capacité de l'enfant/adolescent à résoudre les problèmes et à formuler des idées nouvelles.

- 0** Grande créativité et imagination. L'enfant/adolescent fait constamment preuve de grandes aptitudes dans ce domaine.
- 1** Degré modéré de créativité et d'imagination. L'enfant/adolescent fait habituellement preuve de bonnes aptitudes au plan créativité et imagination, mais cette force a encore besoin d'être développée.
- 2** Degré passable de créativité et d'imagination. L'enfant/adolescent ne démontre habituellement que des aptitudes passables au plan créativité et imagination, mais il peut être encouragé en ce sens avec le soutien d'un adulte.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent n'ayant fait preuve d'aucunes aptitudes au plan créativité ou imagination. La capacité des adultes à modifier les aptitudes de l'enfant/adolescent dans ce domaine est minime.

63. RAPPORTS AVEC LES PAIRS

Cet élément évalue les qualités interpersonnelles dont fait preuve l'enfant/adolescent dans ses rapports avec les autres enfants/adolescents de son âge.

- 0** Qualités interpersonnelles considérables. L'enfant/adolescent semble apprécié par les jeunes de son âge, et il forge et maintient des relations positives avec ses pairs avec grande facilité. L'enfant/adolescent a plusieurs amis proches, et il est très amical à l'égard d'autrui.
- 1** Niveau modéré de qualités interpersonnelles. L'enfant/adolescent a forgé des relations positives avec des pairs. Il est possible que l'enfant/adolescent ait un ami, si cette amitié est fondée sur un modèle sain du « meilleur ami ».
- 2** Niveau passable de qualités interpersonnelles. L'enfant/adolescent témoigne de certaines qualités interpersonnelles, qui facilitent l'établissement de relations positives avec des pairs; cependant, il n'a peut-être pas de rapports étroits avec des pairs à l'heure actuelle. Par le passé, toutefois, il a forgé et maintenu de bonnes relations amicales avec des pairs.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne témoigne pas de qualités interpersonnelles. L'enfant/adolescent n'a pas d'amis à l'heure actuelle, et il n'en a pas eu par le passé non plus. L'enfant/adolescent n'a pas d'échanges positifs avec ses pairs.

64. EXPRESSION PERSONNELLE

Cet élément évalue la capacité de l'enfant/adolescent à cerner et à exprimer ses pensées et ses sentiments, que ce soit par écrit, verbalement, ou de façon artistique (par la poésie, des paroles de chanson, l'art, la danse, etc.).

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent capable de cerner et d'exprimer clairement ce qu'il ressent. L'enfant/adolescent se sent compris, car il a trouvé un moyen de s'exprimer et de partager ses pensées et ses sentiments avec son entourage.
- 1** L'enfant/adolescent réussit parfois à cerner et à exprimer ses pensées et ses sentiments. Il est possible que l'enfant/adolescent tienne un journal personnel, ou qu'il se confie à d'autres, mais qu'il n'ait pas toujours l'impression qu'il sait se faire comprendre clairement.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a de grandes difficultés à cerner ou à exprimer ce qu'il pense ou comment il se sent; il est possible que l'enfant/adolescent ait l'impression que ses pensées et sentiments sont souvent mal interprétés ou mal compris. Il est possible aussi que l'enfant/adolescent intériorise actuellement l'essentiel de ce qu'il pense et ressent, et qu'il s'exprime sous forme d'une émotion unique (comme la colère), mais que cet enfant/adolescent ait démontré l'habileté de s'exprimer dans le passé.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne démontre aucune capacité pour exprimer ses pensées ou ses sentiments, ce qui engendre une grande frustration ou un profond stress chez lui. Il est possible que l'enfant/adolescent se sente totalement incompris et profondément seul. L'enfant/adolescent n'a jamais été capable de s'exprimer.

65. SOUPLESSE / CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS

Cet élément fait état de la capacité de l'enfant/adolescent à s'adapter aux changements et à surmonter des sentiments reliés à des expériences difficiles dans sa vie ou dans ses habitudes.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui fait preuve de souplesse, et qui parvient à bien gérer ses sentiments ou émotions quand des changements surviennent dans sa vie. Si l'on change ses habitudes, il s'adapte sans problème.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a peut-être de légères difficultés à s'adapter aux changements, ou qui a besoin d'un soutien assez soutenu pour s'adapter aux modifications dans sa vie ou dans ses habitudes. Pas de difficultés à long terme.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a des problèmes majeurs à s'adapter aux changements dans sa vie. Il a besoin d'un soutien régulier ou intense pour réussir à surmonter les sentiments ou émotions que suscitent les changements chez lui. Les changements pourraient être un facteur déclencheur reconnu chez cet enfant/adolescent.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne témoigne d'aucune capacité à s'adapter aux changements dans sa vie ou dans ses habitudes, ou à surmonter les sentiments ou émotions engendrés par les changements.

66. AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Cette évaluation devrait être basée sur la capacité de la jeune personne à accomplir, de façon autonome, les tâches de tous les jours telles que la gestion d'un budget, les déplacements, la prise de médicaments, la cuisine ou le ménage.

- 0** Cette cote correspond à une jeune personne qui est parfaitement autonome dans la vie quotidienne, et qui pourrait vivre seule désormais.
- 1** Cette cote correspond à une jeune personne qui se débrouille bien dans la vie de tous les jours, ce qui lui confère une autonomie et facilite ses soins.
- 2** Cette cote correspond à une jeune personne qui se débrouille un petit peu, dans la vie de tous les jours.
- 3** Cette cote correspond à une jeune personne qui est incapable de fonctionner seule dans la vie de tous les jours. La jeune personne est totalement dépendante d'autrui, dans toutes les tâches de la vie quotidienne.

67. RÉSILIENCE

Cette évaluation devrait être basée sur la capacité de l'enfant/adolescent à être conscient de ses forces et à s'en servir pour gérer sa vie.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est capable non seulement de reconnaître ses forces, mais aussi de s'en servir pour s'améliorer et pour surmonter les épreuves difficiles.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est capable de reconnaître la plupart de ses forces, et qui parvient en partie à s'en servir.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est capable de reconnaître certaines de ses forces, mais qui ne sait pas s'en servir de manière efficace.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui n'est pas encore capable de reconnaître ses forces.

FORCES EXTERNES DE L'ENFANT/ADOLESCENT

68. FORCES FAMILIALES

La notion de famille s'applique à tous les parents biologiques ou adoptifs avec qui l'enfant/adolescent reste en contact, et à toute personne qui a des liens avec ces proches.

- 0** Forces familiales considérables. Cette cote correspond à une famille où règnent beaucoup d'amour et un grand respect mutuel. Chaque membre de la famille occupe une place centrale dans la vie des autres membres. L'enfant/adolescent est pleinement inclus dans les activités de la famille.
- 1** Forces familiales modérées. Famille où règne l'amour, où la communication se fait généralement bien, et où les membres sont généralement heureux d'être ensemble. Il est possible qu'il y ait quelques problèmes mineurs entre les membres de la famille. L'enfant/adolescent est généralement inclus dans les activités de la famille.
- 2** Forces familiales passables. Les membres de la famille sont capables de communiquer entre eux et de prendre part à la vie les uns des autres; cependant, il est possible que les membres ne soient pas capables de se donner un soutien émotionnel ou concret significatif. Souvent, l'enfant/adolescent n'est pas inclus dans les activités de la famille.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui semble ne bénéficier d'aucunes forces familiales. L'enfant/adolescent n'est pas inclus dans les activités de la famille.

69. SOUTIENS NATURELS

Cet élément fait référence aux personnes qui aident les parents à titre bénévole en cas de besoin.

- 0** L'enfant/adolescent peut compter sur de nombreux soutiens naturels. De nombreux amis et voisins apportent régulièrement un soutien à la famille.
- 1** L'enfant/adolescent peut compter sur quelques soutiens naturels. En cas de besoin, d'autres personnes leur viennent en aide à titre bénévole.
- 2** L'enfant/adolescent a des amis et des voisins, mais on ignore s'ils seraient prêts à les aider.
- 3** L'enfant/adolescent ne peut compter sur aucun soutien naturel.

70. ENGAGEMENT DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE

Cette évaluation devrait être basée sur l'engagement de l'enfant/adolescent dans sa communauté.

- 0** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a établi de solides liens durables (depuis plus d'un an) avec sa communauté. L'enfant/adolescent est peut-être membre actif d'un ou de plusieurs groupes communautaires organisés (équipe de sport, bénévolat, club pour adolescents, conseils étudiants, par ex.), ou il est peut-être engagé dans d'autres activités communautaires, réseaux informels, etc.
- 1** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a établi de solides liens avec sa communauté, bien que ce soit peut-être à relativement court terme (dans les 12 derniers mois). L'enfant/adolescent est, par exemple, membre d'un groupe communautaire ou d'une équipe de sport, ou engagé dans une organisation communautaire.
- 2** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui a des liens limités avec sa communauté ou qui est peu engagé dans la vie communautaire. Cette cote s'applique aussi à l'enfant/adolescent qui a exprimé que cela l'intéresserait de se joindre à une organisation communautaire.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui semble ne participer aucunement à la vie communautaire ou n'avoir aucun intérêt pour sa communauté.

71. IDENTITÉ CULTURELLE

L'identité culturelle fait référence au sentiment d'appartenance à un groupe culturel particulier. Ce groupe culturel peut se distinguer par sa race, sa religion, ses origines ethniques, sa situation géographique ou son mode de vie, par exemple.

- 0** L'enfant/adolescent a une identité culturelle, et il a des échanges avec d'autres personnes qui adhèrent à son identité culturelle.
- 1** L'enfant/adolescent est en train de développer son identité culturelle, et il est à la recherche d'autres personnes qui adhèrent à son identité culturelle.
- 2** L'enfant/adolescent est à la recherche de son identité culturelle, et il n'a pas encore eu d'échanges avec d'autres personnes, dans ce domaine.
- 3** L'enfant/adolescent n'exprime pas d'identité culturelle particulière.

72. RESSOURCES

Cette évaluation devrait être basée sur la capacité de l'enfant/adolescent à être conscient des forces externes dont il dispose et à s'en servir pour gérer sa vie.

- 0** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est conscient des forces externes dont il dispose et qui sait aussi s'en servir pour s'améliorer et pour surmonter les épreuves difficiles.**

- 1** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est conscient de la plupart des forces externes dont il dispose et qui parvient en partie à s'en servir.**

- 2** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui est capable de reconnaître certaines des forces externes dont il dispose, mais qui ne sait pas s'en servir de manière efficace.**

- 3** **Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui n'est pas encore capable de reconnaître les forces externes dont il dispose.**

BESOINS ET FORCES DU PARENTS/DE LA FAMILLE/DES RESPONSABLES

L'expression « les responsables » fait référence aux parents ou aux autres adultes qui ont la responsabilité de l'enfant/adolescent.

73. ÉDUCATION DES ENFANTS

Cet élément décrit la capacité des parents à discipliner l'enfant/adolescent de façon appropriée et à l'élever en employant des méthodes efficaces (capacité d'établir des règles précises, d'appliquer des sanctions et d'accorder des récompenses, cohésion entre les parents, etc.).

- 0** Les parents sont capables de discipliner l'enfant/adolescent de façon appropriée et ils l'élèvent en employant des méthodes efficaces.
- 1** Les parents ont quelques difficultés à discipliner l'enfant/adolescent de façon appropriée et à employer des techniques efficaces pour l'élever (par ex. : les parents font peut-être parfois preuve d'un manque de constance, ou bien ils ont peut-être parfois des avis différents concernant les sanctions).
- 2** Les parents ont de sérieuses difficultés à discipliner l'enfant/adolescent de façon appropriée. Ils connaissent un nombre très restreint de techniques, et/ou leur façon d'élever l'enfant/adolescent est inefficace.
- 3** Les parents sont incapables de discipliner l'enfant/adolescent ou ils l'élèvent selon des méthodes inappropriées.

74. SUPERVISION

Cet élément vise à déterminer la capacité des responsables à fournir le niveau de supervision et de discipline dont a besoin l'enfant/adolescent.

- 0** Cette cote correspond à une situation où les responsables de l'enfant/adolescent assurent une supervision et une discipline appropriées et qui fonctionnent bien.
- 1** Cette cote correspond à une situation où la supervision est généralement adéquate, mais irrégulière. Il est possible, par exemple, que l'enfant/adolescent ait été placé dans une famille où une personne particulière est capable d'assurer une supervision adéquate, mais où les autres personnes n'en sont pas capables ou ne sont pas toujours disponibles.
- 2** Cette cote correspond à une situation où la supervision de l'enfant/adolescent est assurée de façon très irrégulière et parfois pas du tout.
- 3** Cette cote correspond à une situation où les responsables n'assurent presque jamais de supervision ou de discipline, ou bien ils assurent une supervision ou une discipline inappropriées.

75. RÉOLUTION DE PROBLÈME

Cet élément fait état de la capacité des parents à résoudre les conflits dans la famille et à trouver des solutions en réponse aux problèmes de fonctionnement de la famille.

- 0** Les parents réussissent à résoudre les problèmes de fonctionnement de leur famille en faisant appel à la collaboration de tous les membres.
- 1** Les parents ont quelques difficultés à résoudre les conflits, et parfois, ils imposent peut-être des solutions qui ne sont pas acceptées par tous les membres de la famille.
- 2** Les parents ont de sérieuses difficultés à résoudre les conflits, et ils choisissent des solutions qui ne font rien pour résoudre les conflits ou qui exacerbent les conflits.
- 3** Les parents ne sont pas capables de résoudre les conflits, ce qui engendre des comportements explosifs.

76. ORGANISATION

Cette évaluation devrait être basée sur la capacité des responsables à diriger leur foyer ou à participer à son organisation ainsi qu'aux services ou aux activités connexes.

- 0** Les responsables sont bien organisés et efficaces.
- 1** Les responsables ont quelques difficultés à organiser et à entretenir leur foyer de manière à faciliter les services requis. Il est possible, par exemple, qu'ils oublient des rendez-vous ou qu'ils oublient parfois de rappeler le gestionnaire de cas.
- 2** Les responsables ont de sérieuses difficultés à organiser et à entretenir leur foyer de manière à faciliter les services requis.
- 3** Les responsables sont incapables d'organiser leur foyer de manière à faciliter les services requis.

77. COMPRÉHENSION ET CONNAISSANCE DE L'ENFANT/ADOLESCENT

Cette évaluation devrait être basée sur la capacité des responsables à cerner les forces particulières de l'enfant/adolescent et sur leur conscience de ses problèmes particuliers, ainsi que sur leur capacité à comprendre pourquoi l'enfant/adolescent a besoin de soins ou besoin d'apprendre à gérer ses problèmes particuliers.

- 0** Cette cote indique que les responsables actuels sont pleinement conscients des forces psychologiques, des faiblesses, des talents, et des limites de l'enfant/adolescent. Les responsables ont des attentes réalistes concernant l'enfant/adolescent et ils encouragent tous ses efforts.
- 1** Cette cote indique que, même s'ils connaissent bien l'enfant dans l'ensemble, les responsables actuels présentent certaines lacunes dans leur conscience ou dans leur compréhension de l'état psychologique de l'enfant/adolescent ou de ses talents, de ses aptitudes ou de ses atouts. Il est possible que les responsables encouragent les efforts de l'enfant/adolescent, mais que leurs attentes se situent au-delà des possibilités de l'enfant/adolescent.
- 2** Cette cote indique que les responsables actuels ne connaissent ou ne comprennent pas bien l'enfant/adolescent, et qu'ils font preuve de déficits notables dans leur capacité à saisir pleinement les problèmes et les forces de l'enfant/adolescent. Attentes irréalistes concernant l'enfant/adolescent. Haut niveau de pression parentale.
- 3** Cette cote indique que les responsables actuels éprouvent de grandes difficultés à comprendre l'état actuel de l'enfant/adolescent. Ils sont incapables de s'occuper de l'enfant/adolescent dans son état actuel, non pas à cause des besoins de l'enfant/adolescent, mais parce qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils n'acceptent pas la situation.

78. SENSIBILITE PARENTALE

Cet élément fait état de la capacité des parents à comprendre l'expression de l'émotion de l'enfant/adolescent et de répondre de manière émotionnellement efficace (par exemple, calmant l'enfant / adolescent anxieux, apaiser un enfant / adolescent dans la douleur).

- 0** Les parents/aidants sont fortes dans leurs capacité à comprendre comment l'enfant / adolescent se sent et démontre constamment cela dans les interactions avec l'enfant / adolescent.
- 1** Les parents/aidants ont la capacité de comprendre comment l'enfant / adolescent se sent dans la plupart des situations et sont en mesure de démontrer leur soutien à l'enfant / adolescent dans ce domaine la plupart du temps.
- 2** Les parents/aidants sont seulement en mesure de répondre dans certaines situations et à certains moments l'incapacité de répondre interfère avec la croissance et le développement de l'enfant / adolescent
- 3** Le parents/aidants montre pas la capacité de répondre à l'enfant / adolescent dans la plupart des situations particulièrement lorsque l'enfant / adolescent est en difficulté. Les parents/aidants n'ont pas de réponse appropriée et ceci enfreint le développement de l'adolescent.

79. CAPACITÉ D'ÉCOUTE

Cet élément fait état de la capacité des parents de pouvoir s'asseoir tranquillement et écouter et de pouvoir entendre et comprendre ce que les autres leur disent au sujet de leur style parental et des besoins et des atouts de leur enfant/adolescent.

- 0** Parent (s) est capable d'écouter attentivement et de comprendre à la fois bonnes et mauvaises nouvelles en ce qui concerne les problèmes de la famille et l'enfant
- 1** Parent (s) a la capacité d'écoute, mais ont parfois du mal (s) à entendre soit bonnes ou mauvaises nouvelles concernant les problèmes de la famille, de l'enfant /de l'adolescent.
- 2** Parent (s) nécessite de l'aide afin d'apprendre à écouter efficacement.
- 3** Parent (s) nécessitent une aide substantielle afin d' apprendre à écouter efficacement.

80. CAPACITÉ DE COMMUNICATION

Cet élément fait état de la capacité des parents à formuler clairement leurs pensées, leurs sentiments, leurs convictions et leurs préoccupations en ce qui concerne leur rôle de parents et les besoins et forces de l'enfant/adolescent.

- 0** Les parents sont capables d'exprimer clairement leurs sentiments et leurs pensées concernant leur famille et les problèmes reliés à l'enfant/adolescent.
- 1** Les parents sont capables d'exprimer leurs sentiments et leurs pensées, mais ils ont parfois de la difficulté à se faire écouter ou à se faire comprendre.
- 2** Les parents ont besoin d'aide pour apprendre à exprimer clairement leurs sentiments et leurs pensées concernant leur famille et les problèmes reliés à l'enfant/adolescent.
- 3** Les parents ont besoin de beaucoup d'aide pour apprendre à exprimer clairement leurs sentiments et leurs pensées concernant leur famille et les problèmes reliés à l'enfant/adolescent.

81. CONSCIENCE, CHEZ LES PARENTS, DE L'INCIDENCE DE LEUR COMPORTEMENT SUR LEURS ENFANTS/ADOLESCENTS

Cet élément évalue la conscience qu'ont les parents/responsables de l'incidence de leur actes et de leur comportement sur leurs enfants/adolescents.

- 0** Les parents sont parfaitement conscients de l'incidence de leur comportement sur les enfants/adolescents, et ils sont capables d'adapter leur comportement de manière à en limiter les répercussions négatives.
- 1** Les parents sont conscients, dans une certaine mesure, de l'incidence de leur comportement sur les enfants/adolescents, mais ils ont parfois de la difficulté à modifier leur comportement pour en limiter les répercussions négatives.
- 2** Les parents sont peu conscients de l'incidence de leur comportement sur les enfants/adolescents.
- 3** Les parents n'ont aucune conscience de l'incidence de leur comportement sur les enfants/adolescents, ou bien ils nient que leur comportement a la moindre influence sur leurs enfants/adolescents.

82. PARTICIPATION AUX SOINS

Cette évaluation devrait être basée sur le niveau de participation des responsables à la planification et à la prestation des soins en santé mentale et des services connexes.

- 0** Cette cote indique que les responsables participent activement à la planification et/ou à la mise en œuvre des services, et qu'ils savent se faire les défenseurs de l'enfant/adolescent de manière efficace.
- 1** Cette cote indique que les responsables participent régulièrement à la planification et à la mise en œuvre des services pour l'enfant/adolescent.
- 2** Cette cote indique que les responsables participent peu ou irrégulièrement à la planification et à la mise en œuvre des soins pour l'enfant/adolescent.
- 3** Cette cote indique que les responsables ne participent aucunement aux soins de l'enfant/adolescent. Les responsables souhaitent probablement que l'enfant/adolescent quitte la maison, ou bien ils ne rendent pas visite à l'enfant/adolescent dans le foyer ou dans le centre de soins aigus où il a été placé.

83. CONNAISSANCE DES OPTIONS DE SERVICE

Cet élément se réfère aux choix que la famille pourrait avoir au niveau des traitements spécifiques, des interventions ou d'autres services qui pourraient aider la famille à répondre à leurs besoins ou à ceux de l'un des membres de la famille.

- 0** Les parents ont une forte compréhension des options de service.
- 1** Les parents ont la compréhension des options de service, mais ils peuvent nécessiter de l'aide à connaître certains aspects de ces services.
- 2** Parents ont besoin d'aide pour comprendre les options de service.
- 3** Les parents ont besoin d'aide substantielle dans l'identification et la compréhension des options de service

BESOINS ET FORCES DE LA FAMILLE

84. FONCTIONNEMENT FAMILIAL

Le mot « famille » devrait s'entendre du point de vue de l'enfant/adolescent (autrement dit, du point de vue des individus que l'enfant/adolescent considère comme sa famille). La famille peut inclure tous les proches ayant des liens biologiques avec l'enfant/adolescent et qui entretiennent des contacts avec lui, ainsi que les personnes qui entretiennent des relations avec ces proches. Le fonctionnement familial devrait être évalué indépendamment des problèmes de l'enfant/adolescent; le fonctionnement familial recouvre notamment les aspects tels que disputes fréquentes, problèmes avec frères ou soeurs, problèmes conjugaux, séparation ou divorce, frères ou soeurs confrontés à des problèmes de santé mentale ou à des problèmes relevant des tribunaux de justice pour les jeunes, abus de substance des parents, criminalité et violence familiale.

- 0** La famille de l'enfant/adolescent semble fonctionner correctement. Rien n'indique que la famille est confrontée à des problèmes.
- 1** Problèmes familiaux d'un niveau léger à modéré, notamment problèmes conjugaux, ou problèmes avec frères ou soeurs.
- 2** Problèmes familiaux majeurs, y compris disputes fréquentes, séparation et/ou divorce, ou frères ou soeurs confrontés à de sérieux problèmes de santé mentale ou à des problèmes relevant des tribunaux de justice pour les jeunes.
- 3** Dysfonctionnements familiaux graves, y compris abus de substance grave chez les parents, criminalité, ou violence familiale.

85. SOUTIEN ÉMOTIONNEL AU SEIN DE LA FAMILLE

Cet élément fait état de la capacité des divers membres de la famille à veiller au bien-être les uns des autres, à s'apporter du soutien, et à communiquer entre eux.

- 0** Famille nucléaire présentant des forces considérables. Cette cote correspond à une famille où règnent beaucoup d'amour et de respect mutuel. Chaque membre de la famille occupe une place centrale dans la vie des autres membres. L'enfant/adolescent est pleinement inclus dans les activités de la famille.
- 1** Forces familiales modérées. Famille où règne l'amour, où la communication se fait généralement bien, et où les membres sont généralement heureux d'être ensemble. Il est possible qu'il y ait quelques problèmes mineurs entre les membres de la famille.
- 2** Forces familiales passables. Les membres de la famille sont capables de communiquer entre eux et de prendre part à la vie les uns des autres; cependant, il est possible que les membres ne soient pas capables de se donner un soutien émotionnel ou concret significatif.
- 3** Cette cote correspond à un enfant/adolescent qui ne semble pas avoir bénéficié des forces d'une famille nucléaire. Les membres de la famille ont généralement beaucoup de difficulté à communiquer entre eux ou à être heureux ensemble. L'enfant/adolescent n'est pas inclus dans les activités familiales ordinaires.

86. STRESS FAMILIAL

Cet élément évalue le degré de stress ou le poids ressenti par la famille du fait des besoins de l'enfant/adolescent qui ont été résumés dans cette synthèse générale.

- 0** La famille est capable de gérer le stress relié aux besoins de l'enfant/adolescent.
- 1** La famille éprouve quelques difficultés à gérer le stress relié aux besoins de l'enfant/adolescent.
- 2** La famille a de sérieuses difficultés à gérer le stress relié aux besoins de l'enfant/adolescent. Ce stress affecte le fonctionnement de la famille.
- 3** La famille est incapable de gérer le stress relié aux besoins de l'enfant/adolescent. Ce stress perturbe profondément le fonctionnement de la famille.

87. RESSOURCES SOCIALES / SOUTIENS NATURELS

Cet élément fait référence aux ressources financières et sociales (réseau familial) sur lesquelles les responsables peuvent compter pour veiller aux multiples besoins de l'enfant/adolescent et de la famille. Si la jeune personne vit seule, cette évaluation devrait être basée sur les ressources financières et sociales dont dispose cette jeune personne.

- 0** Les responsables (ou la jeune personne vivant seule) disposent de ressources et de soutiens naturels suffisants pour que l'enfant/adolescent ne manque quasiment de rien.
- 1** Les responsables (ou la jeune personne vivant seule) disposent de ressources et de soutiens naturels suffisants pour pouvoir subvenir aux besoins essentiels de l'enfant/adolescent, et ils apportent une aide appréciable dans les soins et dans le traitement de l'enfant/adolescent.
- 2** Les ressources financières et autres dont disposent les responsables (ou la jeune personne vivant seule) sont limitées (ex. : grand-mère qui vit dans la région et qui est parfois disponible pour surveiller l'enfant/adolescent).
- 3** Les ressources financières et les soutiens naturels dont disposent les responsables (ou la jeune personne vivant seule) pour participer aux soins ou au traitement de l'enfant/adolescent sont extrêmement limités.

88. SÉCURITÉ

Cet élément fait état de la sécurité personnelle de l'enfant/adolescent évalué. Il ne concerne pas la sécurité des autres membres de la famille ou du foyer compte tenu d'un danger éventuel que pourrait présenter l'enfant/adolescent.

- 0** Cette cote indique que le placement actuel de l'enfant/adolescent est aussi sécuritaire, voire plus sécuritaire pour l'enfant/adolescent (compte tenu de son état actuel) qu'il aurait été raisonnable d'espérer.
- 1** Cette cote indique que l'environnement où l'enfant/adolescent est placé actuellement présente de légers risques qu'il soit soumis à des abus psychologiques, à de la négligence, ou qu'il soit parfois exposé à des environnements malsains, ou que les personnes lui servant de modèles soient des personnes discutables à l'occasion, mais qu'il n'y a aucun risque immédiat.
- 2** Cette cote indique que l'environnement où l'enfant/adolescent est placé actuellement présente des risques modérés qu'il soit soumis, entre autres, à de la négligence ou à des abus, qu'il soit exposé à un nombre très restreint de personnes qui pourraient lui servir de modèles appropriés, ou qu'il soit exposé à des personnes qui pourraient mettre sa sécurité en danger.
- 3** Cette cote indique que l'environnement où l'enfant/adolescent est placé actuellement présente des risques considérables pour la sécurité de cet enfant/adolescent. Négligence et abus, ou risque imminent que l'enfant/adolescent soit soumis à de la négligence ou à des abus. Dans son environnement, plusieurs personnes font beaucoup de mal à l'enfant/adolescent, ou bien ces personnes en ont le potentiel.

89. STABILITÉ RÉSIDENTIELLE

Cet élément évalue la situation résidentielle actuelle de l'enfant/adolescent ainsi que sa situation résidentielle prévisible dans l'avenir. Si l'enfant/adolescent vit hors du domicile familial, cette évaluation devrait être basée sur la situation dans son lieu de résidence actuel.

- 0** Pour l'avenir prévisible, la situation résidentielle des responsables et de l'enfant/adolescent semble stable.
- 1** La situation résidentielle des responsables et de l'enfant/adolescent est actuellement stable, mais ils ont déménagé au cours des 3 derniers mois, ou il y a de grands risques qu'ils connaissent prochainement des perturbations dans ce domaine (perte d'emploi, changement de famille d'accueil ou de foyer, etc.).
- 2** Les responsables et l'enfant/adolescent ont déménagé plusieurs fois au cours des 12 derniers mois, ou leur situation résidentielle actuelle est instable.
- 3** Les responsables et l'enfant/adolescent sont actuellement sans logement, ou ils ont été sans logement une partie des 6 derniers mois et leur situation résidentielle demeure instable.

90. RESSOURCES FINANCIÈRES

Cette note fait référence aux actifs financiers que les parents peuvent apporter afin de supporter et/ou répondre aux multiples besoins de l'enfant /du jeune et de la famille.

- 0** Les parents disposent de ressources financières suffisantes pour qu'il y ait peu de limites à ce qui peut être fourni pour l'enfant / adolescent
- 1** Les parents ont les ressources financières nécessaires pour aider à répondre aux besoins de base de l'enfant/l'adolescent et sont utiles dans les soins et le traitement de l'enfant /adolescent.
- 2** Les parents ont des ressources financières limitées mais sont en mesure d'accéder à certaines ressources pour aider aux besoins de l'enfant / jeunesse (par exemple grand-mère vivant dans la même ville qui est parfois disponible pour garder l'enfant /l'adolescent).
- 3** Les parents ont des ressources financière sévèrement limitées qui sont disponibles pour aider aux besoins et traitement de l'enfant / adolescent.